



Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

Bulletin n°24
2006

A.F.E.A.F.

Communications de la journée d'information
du 28 janvier 2006
(Ecole Normale Supérieure, Paris)

Organisation de la journée
par Christine Jouannet

Textes collectés et mis en forme
par François Malrain
INRAP UMR 7041 ArScAn

SOMMAIRE

> Le mot du président par Alain Daubigney	p.03
> AUGIER L., GERMINET D., SALIN M. : Découverte et analyse d'un dépôt singulier, rue Littré à Bourges (Cher)	p.05
> BARON Anne : Le « lignite » à l'âge du Fer. Caractérisation et provenance	p.09
> BARRAL Philippe, JOLY Martine : Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Cote d'or) : résultats de la campagne 2005	p.13
> BILBAO Marie-V. : Les sépultures du premier âge du Fer autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre..	p.19
> BONAVENTURE Bertrand : La céramique de l'oppidum de Boviollles (Meuse), fouilles de 2004	p.21
> BOULESTIN Bruno, DUCONGE Sébastien, GOMEZ DE SOTO José : La grotte des Perrats à Agris : les aménagements de l'entrée du sanctuaire	p.25
> BRULEY Gaëlle : Déviation du RD84 « Les Pieds Humides » Bonneuil-en-France/Garges-lès-Gonesses	p.29
> CABEZUELO Ulysse, DEBERGE Yann : Recherches aux abords de l'oppidum de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme) Bilan des opérations préventives et programmées conduites depuis 2002	p.31
> DAIRE Marie-Yvane, BAUDRY Anna : Protocole d'étude d'un site littoral, Port-Blanc, île d'Hoedic (Morbihan). Premières approches archéologiques et archéozoologiques.	p.35
> GARDES Philippe : Auch protohistorique. Résultats des recherches réalisées en 2005	p.39
> GARDES Philippe et alii : Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du second âge du Fer dans le Gers et ses marges	p.43
> GRIZEAUD Jean-Jacques : une occupation gauloise du IV ^e siècle av. J-C découverte sur le site de Maniviele, Le Vernet (Haute-Garonne)	p.47
> GRUAT Philippe et MARCHAND Georges : L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon, Aveyron) : campagne 2005	p.51
> GUICHARD Vincent , PARIS Pascal : Aperçu des résultats des recherches sur le mont Beuvray et alentours (2003-2005).	p.55
> IZAC-IMBERT Lionel, SERGENT Frédéric : Le site de l'Alba à Castres (81) : un enclos fossoyé de la fin de l'âge du Fer.	p.61
> LAGADEC Jean-Paul, TRIBOULOT Bertrand : La carrière d'extraction de meules en rhyolite de La Salle, « les Fossottes », Vosges	p.63
> LAMBOT Bernard : Les tombes à char et à harnachement de cavalier de Bourcq (Ardennes) et de Prunay (Marne)	p.67
> LAPERLE G., BLONDIAU L. : Villers-Bocage : découverte d'une fosse à apparence funéraire soulevant de nombreuses questions	p.69
> LE GOFF I., LAPERLE G., MILLERAT P. : Le dépôt des vestiges humains brûlés au cours de La Tène, une question de peau ?	p.73
> MAÇON Philippe, GIRAUD Pierre : La nécropole de la Tène A de Fontenay-le-Marmion	p.77
> MENEZ Yves, BERRANGER Marion, VILLARD-LE TIEC Anne : L'environnement de la forteresse aristocratique de Paule (Côtes d'Armor) : Bilan des fouilles effectuées en 2005	p.79
> MENEZ Yves, GOMEZ DE SOTO José : L'habitat de Kergariou à Quimper	p.83
> MEURET Jean-Claude Le Clos-Maugendre – VISSEICHE (Ille-et-Vilaine) : Un dépôt de currency-bars	p.87
> POUX Matthieu, DEMIERRE Matthieu , FOUCRAS Sylvain , GARCIA Magali, GASC Julie, MILCENT Pierre-Yves : Corent (Veyre-Monton, 63) : du sanctuaire à l'oppidum	p.91
> TOUPET Christophe, MANCEAU Christopher : Les fossés du retranchement de Frépillon-Bessancourt (Val-d'Oise) : un oppidum des Parisii	p.93
> TRIBOULOT Bertrand, MICHLER Matthieu : Nouvelles traces d'extraction de minerais dans la moyenne vallée de la Meurthe (88)	p.99

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

En prévision du Trentième colloque anniversaire de l'AFEAF, j'avais évoqué dans le Bulletin 2005 quelques souvenirs. J'y avais notamment rappelé les conditions dans lesquelles l'Association était officiellement née en 1982-1983 et avait, dans les faits, commencé de fonctionner concrètement en 1977, dès le premier colloque tenu à Sens. J'ajoutais nos tribulations depuis cette date et les contributions de tout un chacun, et notamment des administrateurs et des organisateurs de colloques, à la construction d'un édifice dont la solidité et la crédibilité repose sur la solidarité et l'enthousiasme qui nous animent d'une part et sur la qualité de nos manifestations scientifiques d'autre part. Trente ans après (comme disait Alexandre Dumas), et au moment du colloque de Vienne – Saint-Romain-en-Gal qui nous réunit aujourd'hui, chacun peut mesurer le chemin parcouru.

Le nombre de nos adhérents n'a pas cessé de progresser. En 1997, j'annonçais, dans le Mot du Président et le Bulletin de l'époque, quelque 120 membres issus des diverses composantes de l'Archéologie française et internationale. En avril 1998, j'indiquais (cf. Bulletin) près de 190 membres. L'AFEAF a atteint le pallier des 200 membres dans les années 2000 (cf. Bulletin 2001). Au moment de l'Assemblée Générale de Saint-Denis, en 2002, nous étions 228. Aux alentours des colloques de Clermont-Ferrand (2003) et de Toulouse (2004), l'AFEAF enregistrait presque 250 membres (cf. Bulletin 2004), ce qui nous semblait presque incommensurable. Cependant, après la Journée d'Information de janvier 2006, notre trésorier, Jean-Loup Flouest, recensait 300 cotisants ! Nouveau record sans doute difficile à battre et chiffres qui font mieux que démentir quelques (très rares) prédictions de "déclinologues" dont on a pu nous affubler.

Il faut dire aussi le succès rencontré par nos Journées d'Actualité Scientifique. On le sait, celles-ci se tiennent traditionnellement vers la fin janvier de chaque année. Cette périodicité bien marquée, tout comme celle de nos colloques n'est sans doute pas étrangère à la bonne fréquentation de cette réunion. Chacune, depuis dix ans, qu'elle se soit déroulée à Paris ou à Saint-Germain-en-Laye a réuni, tant le matin que l'après midi, une centaine de participants. Ce nombre semble bien s'être conforté avec notre "relocalisation" à Paris, la capitale étant plus facilement atteignable. En tout cas, la Journée du 28 janvier 2006 réunissait très exactement 128 participants à 10h37, ce qui est un autre record. Comme d'habitude, nous y avons entendu une vingtaine de communications, courtes, variées, parfois spectaculaires, toujours d'un grand intérêt, et destinées à être publiées dans le Bulletin. Cette efficacité est sans doute aussi une autre raison du succès rencontré par la Journée. D'ordinaire, j'en remercie l'ENS qui nous prête gracieusement la salle Ferry et Olivier Buchsenschutz, qui nous prépare la logistique, félicite l'organisatrice et l'éditeur du Bulletin ; aujourd'hui je remercie les auditeurs de leur écoute et les communicants de la qualité de leurs prestations.

Quid des colloques-? Ils sont programmés jusqu'en 2010 : inscrivez vous !

Besançon, le 27 février 2006.
Alain Daubigney, Président de l'AFEAF,
Professeur à l'Université de Franche-Comté.

DÉCOUVERTE ET ANALYSE D'UNE DÉPÔT SINGULIER, 34 RUE LITTRÉ À BOURGES (CHER)

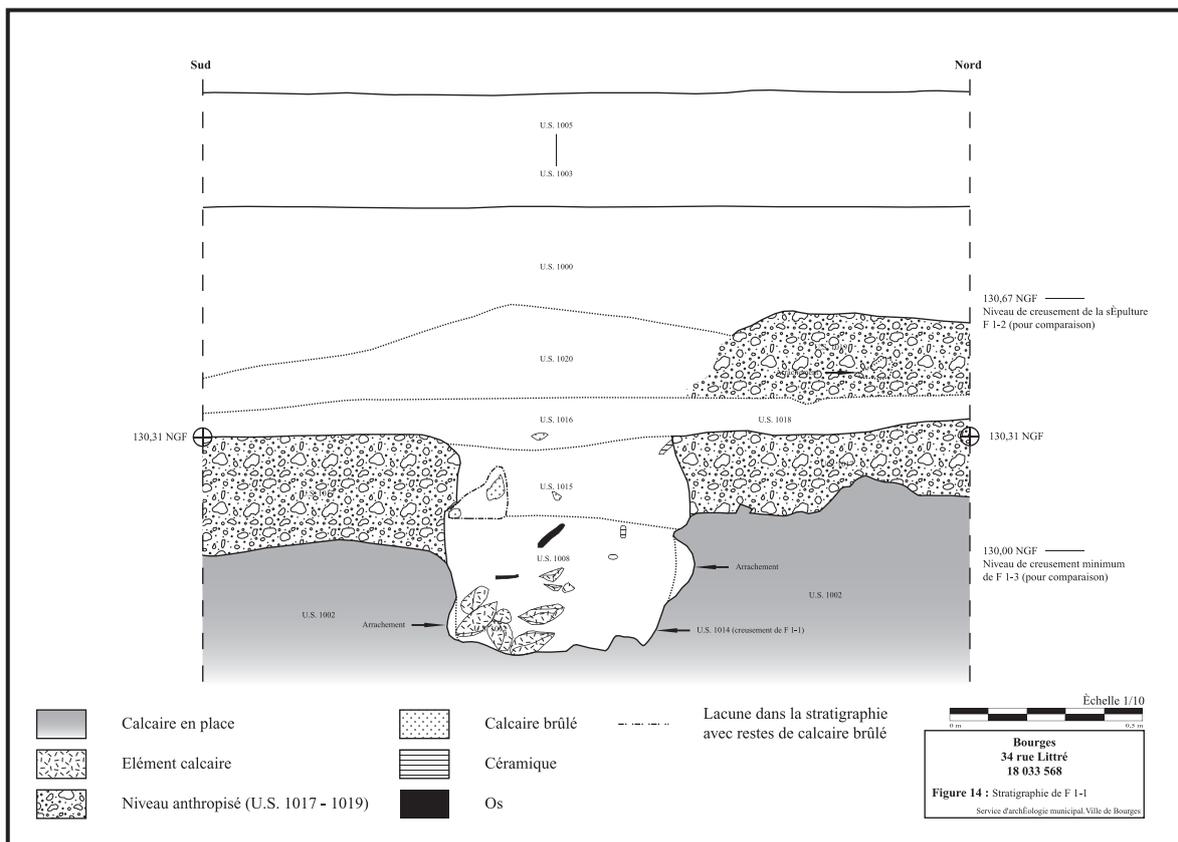
AUGIER L. GERMINET D., SALIN M.

Un diagnostic a été réalisé au n° 34 de la rue Littré au mois de juin, par le Service d'Archéologie municipal de Bourges (responsable d'opération J. Troadec), sous le couvert de l'INRAP. La parcelle concernée mesure 450 m² et se situe en bas du versant nord occidental du site de Bourges donnant sur la vallée de l'Auron. Dans le même quartier, des opérations de fouilles ont déjà livré des vestiges de l'âge du Fer attribuables à la fin du VI^e et au Ve siècle avant J.-C (fouilles de l'hôtel-Dieu ; du collège Littré, et de la rue de la Nation).

Une tranchée de sondage de 58,5 m² a été effectuée et élargie dans la partie nord du terrain. Dans l'emprise de ce sondage nous avons relevé la présence d'une tranchée d'extraction de la fin de l'époque médiévale ; une sépulture antique et deux fosses de l'âge du Fer.

Description de la fosse 1-1

Nous ne présenterons ici que la fosse protohistorique 1-1. Cette dernière est de forme cylindrique et mesure 0,90 m de diamètre et est profonde de 0,55 m. Elle est inscrite dans le banc calcaire pour la moitié inférieure et dans une formation anthropisée pour la moitié supérieure. Le remplissage comprend trois formations stratigraphiques (fig. 1). La couche la plus profonde se compose d'un amas de pierraille calcaire sans ordre apparent (U.S. 10012). Le remplissage principal contenant presque la totalité du mobilier archéologique est constitué d'un sédiment brun verdâtre argilo sableux (U.S. 1008). Le dernier niveau attribuable à F 1-1 est formé d'un sédiment identique au précédent, mais dont la teinte est un peu plus claire. Il ne contient pour ainsi dire plus de mobilier (U.S. 1015). Enfin, deux couches hétérogènes fortement remaniées au 19^e viennent sceller la fosse 1-1.

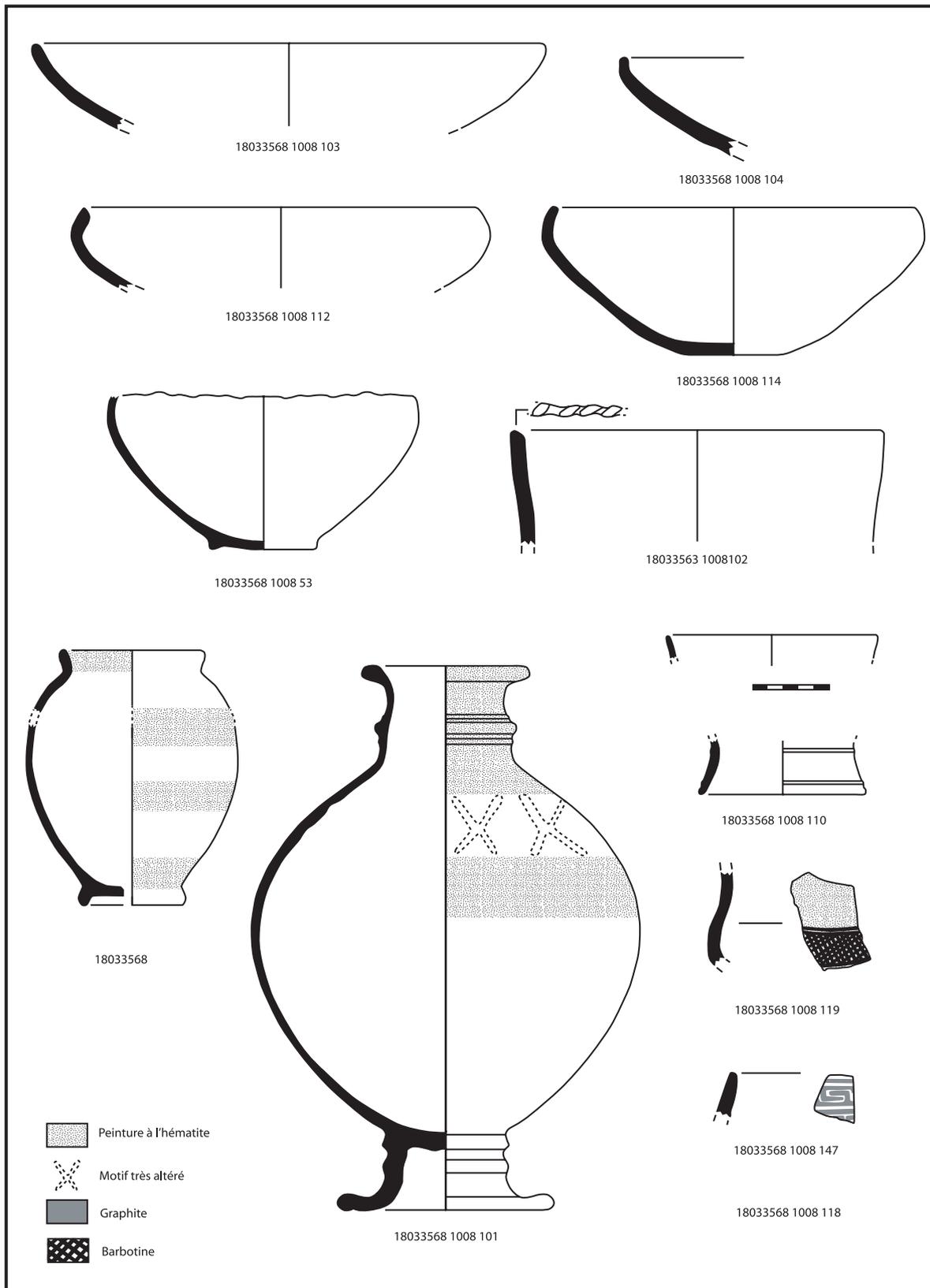


Description du mobilier

Lors de la fouille nous avons numéroté et localisé chaque objet du dépôt. Le mobilier comprend 267 fragments de céramiques, qui après remontage constituent un minimum de 29 récipients (fig. 2). En dehors d'un vase tronconique qui a pu servir de vase de stockage, le reste des formes identifiables appartient au service de table (jatte, pot et bouteille). La datation de cet ensemble pose problème. En effet, un premier groupe de céramique est attribuable au Hallstatt D3. Il se compose d'un fragment de piédestal orné de cannelures horizontales, d'un fragment de panse peint au graphite et d'un fragment de panse peint à l'hématite décoré d'une résille de barbotine. Il faut noter que ce dernier type de céramique peinte se retrouve aussi en très petite quantité dans les niveaux de La Tène A. Les observations que nous avons menées sur les coupes de la tranchée de sondage nous permettent d'affirmer que ces objets sont contemporains du matériel piégé dans la couche de pierraille calcaire (U.S. 1017) dans laquelle est creusé la fosse. Nous pouvons donc envisager que ces tessons comme étant résiduels de ce niveau d'occupation. Par ailleurs, les jattes à bord infléchi et le pot à lèvres déversées dont la panse est rythmée par trois bandes horizontales rouges peuvent être datés de La Tène A ou du début de la Tène B. Après remontage, nous avons observé que la base du fond annulaire du pot a été perforée après cuisson. Enfin, la découverte d'une bouteille à col droit mouluré et à pied surélevé constitue la forme la plus évoluée de ce deuxième ensemble. Deux bandeaux peints encadrant une frise de croix de Saint-André ornent la partie supérieure de la bouteille. Cette découverte est à ce jour unique en Berry. Les éléments de comparaisons disponibles apparaissent dans le courant de La Tène B dans la culture Aisne-Marne (Demoule 1999). Tenant compte l'ensemble de ces remarques, nous proposons de dater ce matériel de La Tène B1. En dehors de la céramique le mobilier comprend aussi 47 fragments de bois de cerf. Parmi ces derniers 32 portent des traces de scies et quelques fragments présentent d'autres découpes effectuées après la section du bois. Ils sont rabotés, puis certains sont polis, et enfin trois exemplaires sont forés. Le reste de la faune est constitué de la triade domestique habituelle où le porc semble dominer devant le bœuf et les caprinés. Quelques restes de rongeur et un reste de batracien sont également à signaler. En terme de représentation des parties du squelette, les bas de pattes et la tête totalisent le plus grand nombre de restes. Les traces de découpe relevées sur les os sont les témoins de diverses activités. Les découpes fines effectuées au couteau sont majoritaires. Elles témoignent du prélèvement et de la découpe primaire de carcasse, ou de la récupération de la peau. Une découpe forte au niveau d'une cheville osseuse de bœuf démontre le prélèvement de la corne de l'animal dans un but artisanal. Par ailleurs, un lissoir en os et un objet en cours de fabrication témoignent du travail tabletterie. Enfin, Deux fusaïoles, un fragment de polissoir en grès rose, un fragment de bronze et un fragment de fer ont également été découverts dans la fosse.

Interprétation et analyse du dépôt

L'étude de la répartition des objets dans F 1-1 a permis de démontrer que les trois grandes ramures de cerfs ont été déposées au centre de la cavité. En revanche, les céramiques semblent avoir été brisées en dehors de l'excavation, puis placées aléatoirement autour des andouillers. Ce qui singularise le mobilier de cette structure, c'est à la fois la position de ces nombreux bois de cerfs dont la plupart auraient pu encore servir à la fabrication d'emmanchement, mais aussi la présence de vaisselle de table de bonne facture, dont deux exemplaires présentent des traces de remaniement postérieurs à la fabrication (céramique retaillée et pot à fond perforé). L'association et la disposition du mobilier, nous autorise à émettre l'hypothèse que nous sommes ici en présence d'un dépôt et non de banals rejets domestique et artisanal. Peut-être avons-nous ici affaire un dépôt de clôture ou d'inauguration d'un atelier de tabletier ? Dans ce cas, ces objets peuvent être considérés comme des offrandes et le service de table a pu jouer un rôle lors de pratiques rituelles, tels qu'un banquet ou des libations. En tout état de cause, l'interprétation de la fonction de cette fosse reste délicate à établir, car il n'a pas été possible d'observer le niveau dans lequel la structure a été creusée. En effet, cette couche a été entièrement perturbée au 19^e siècle par la tranchée d'extraction de calcaire. Néanmoins, l'élargissement de la tranchée de sondage autour de la sépulture antique a permis de mettre au jour une seconde fosse (F 1-3) creusée, comme F 1-1, dans la couche de pierraille calcaire (U.S. 1017).



Cette excavation ne contenait que quelques fragments de céramiques et quelques ossements de faune qui ne permettent pas de proposer une datation précise. Il se peut donc que ce dépôt ne soit pas isolé, mais comme les travaux envisagés par l'aménageur ne touchaient pas les niveaux archéologiques et qu'aucune fouille n'a été programmée sur cette parcelle, nous ne pourrons pas poursuivre nos investigations. Enfin, la découverte d'une structure datée du début du IV^e siècle avant J.-C. est importante pour Bourges, car c'est ici le deuxième point de découverte sur la ville

qui a livré du mobilier de cette période. En effet, dans les années 80, du mobilier de La Tène B1 a été découvert à quelques centaines de mètres au sud de la rue Littrée lors de la fouille de l'enclot des Jacobins.

Bibliographie

DEMOULE 1999 : DEMOULE (J.-P.) .- *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VIe au IIIe siècle avant notre ère*. Revue Archéologique de Picardie, n° spécial, 15, 1999, 406 p.

LE « LIGNITE » A L'AGE DU FER : CARACTERISATION ET PROVENANCE.

Anne BARON *

Université Marc Bloch, Strasbourg., UMR 6566 Rennes

Ce travail de recherche sur l'origine et la provenance des matières organiques fossiles («-lignite-») s'inscrit en continuité du travail effectué dans le cadre du DEA (A. Baron 2005).

Ce dernier nous a permis de mettre en évidence plusieurs lacunes :

En effet, ce type de matériau est peu étudié malgré sa fréquence sur les sites. La bibliographie est donc peu abondante et les études réalisées sont ponctuelles et disparates. Ainsi, il est difficile d'aborder le matériau dans sa globalité. Enfin, aucun gisement en France n'a été attesté comme source d'approvisionnement.

La plupart des objets dits en "lignite" (cf. Fig. n°1) n'ont jamais donné lieu à des études de caractérisation spécifique. Ce terme a donc été adopté par la plupart des archéologues sans que l'on connaisse la nature exacte du matériau. En effet, plusieurs types de matériaux existent notamment le jais, le sapropélite ou le schiste bitumineux entre autres.

Il s'agit en réalité de roches sédimentaires fossilisées contenant de l'argile, des minéraux et des matières organiques en proportion variable.



Fig 1 : Exemples de production d'objets en «lignite»

Le problème de caractérisation de ces matériaux (origine et nature géologique) constitue la base de toute étude de provenance.

Par conséquent, il est nécessaire d'effectuer une recherche systématique des gisements potentiels ou attestés comme sources d'extraction.

Cette filiation est extrêmement délicate puisqu'elle nécessite une approche pluridisciplinaire du matériau.

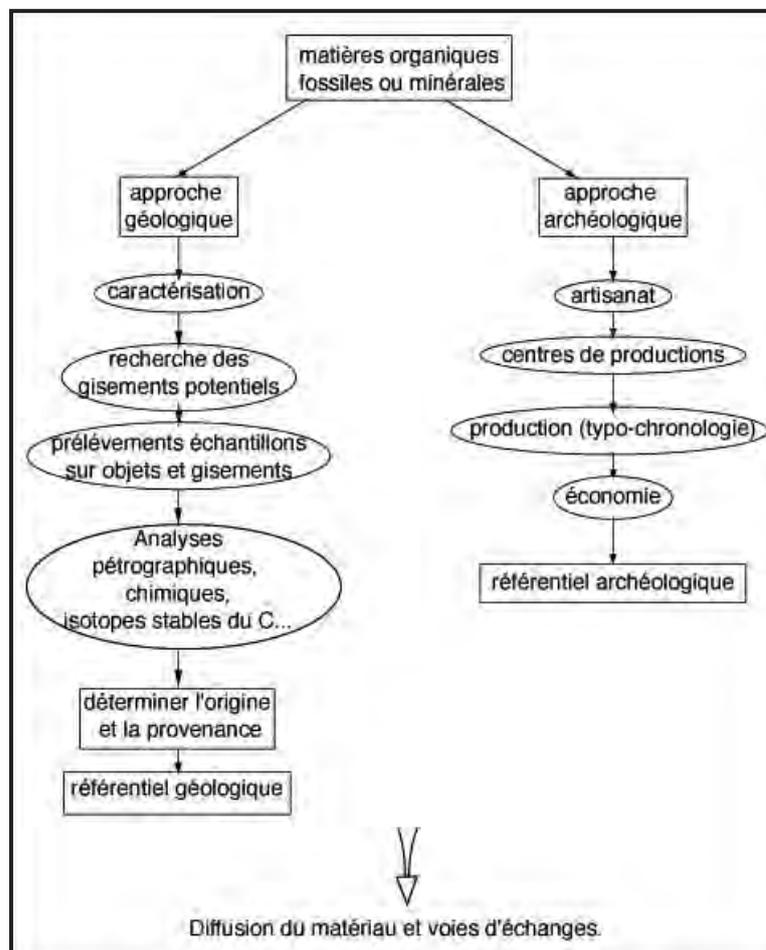
Afin de mener une étude plus concrète sur ce type de matériau, de nouvelles méthodes d'analyses seront testées, ce qui nous permettra de mettre en place un référentiel archéologique et géologique.

L'objectif principal sera d'établir une filiation entre les gisements et la production d'objets à une échelle régionale ou européenne en se basant sur des résultats d'analyses discriminants. Les aspects socio-économiques et de diffusion pourront donc être abordés de manière globale.

* Anne Baron, doctorante Université Marc Bloch, Strasbourg.

UMR 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences », Bât 24-25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

D'un point de vue méthodologique, notre recherche s'organise en 2 axes (cf. Fig. n°2). D'une part, un axe archéologique qui à travers la constitution d'un corpus et l'étude des artefacts nous permettra de développer les questions d'aspects artisanal et typo-chronologiques. D'autre part, un axe géologique, afin d'aborder la formation, la caractérisation et la diversité des matières organiques. De plus, afin d'essayer de déterminer la provenance de ces dernières, nous procéderons à une recherche des gisements potentiels susceptibles d'avoir servi de sources d'extraction.



D'un point de vue analytique, nous testerons de nouvelles méthodes, notamment les isotopes du C et la composition chimique des matériaux.

Premiers résultats (cf. Baron 2005)

Lors du travail de DEA, nous avons fait réaliser des analyses palynologiques (G2R, UMR 7566, Nancy) sur certains fragments d'objets provenant des sites hallstattiens du Britzgyberg et de Riedisheim (Haut-Rhin, Alsace).

Les observations microscopiques ont montré qu'il s'agissait de roches carbonatées plus ou moins riches en argile et en minéraux. Ces roches peuvent être regroupées sous le nom plus large de shale.

Les gisements que nous avons pu répertorier dans la région sont datés de l'âge tertiaire. Or, la présence de certains microfossiles laisse penser qu'il s'agirait de gisements datés de l'ère primaire. Ce qui signifie que les gisements d'Alsace n'ont pas servi de sources d'approvisionnement (du moins pour ces deux sites).

Par ailleurs, nous savons qu'un gisement daté de l'ère primaire se situe dans le Bassin de Ronchamp dans les Vosges. Afin de conforter cette hypothèse, il serait nécessaire de prélever

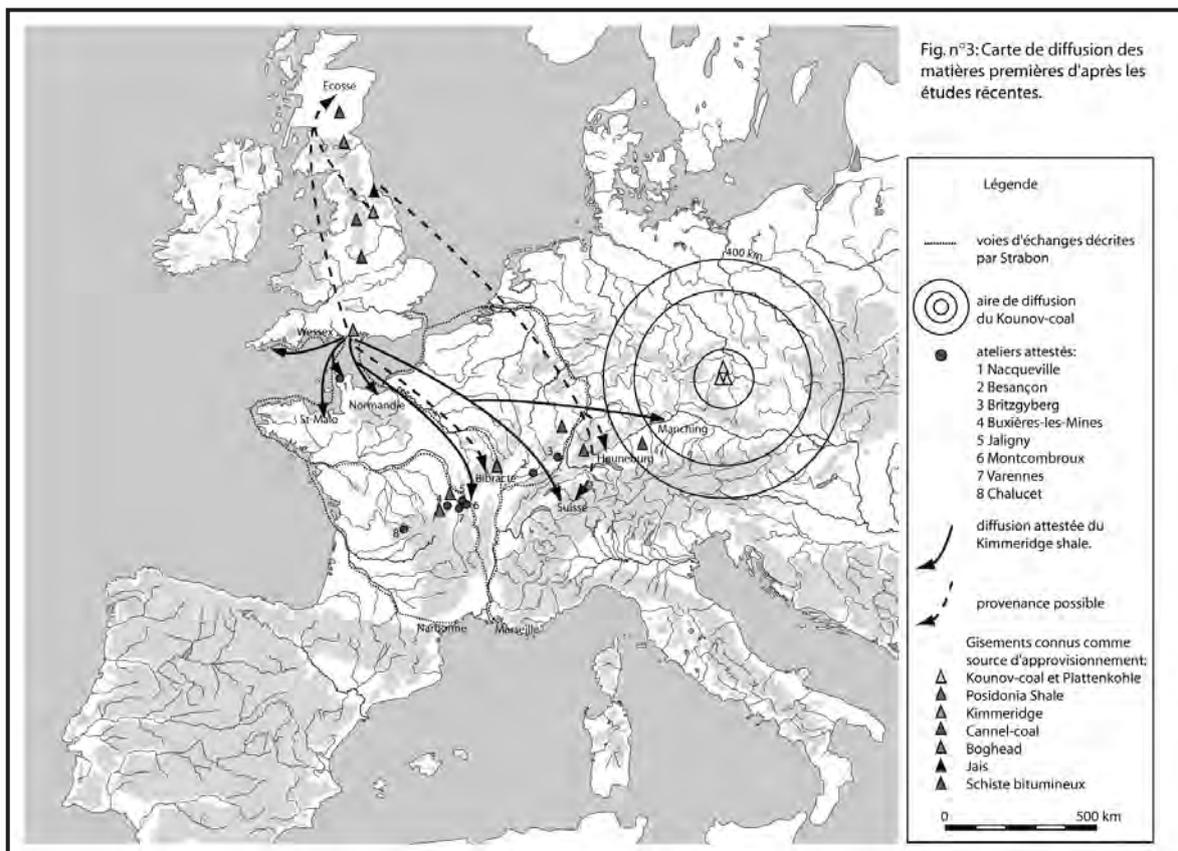
des échantillons directement sur l'affleurement et de le comparer à un de nos échantillons archéologiques.

Les données collectées devraient nous permettre de compléter la carte suivante (cf. Fig. n°3).

En effet, certains matériaux comme le Kimmeridge shale ou le Kounov-coal ont déjà donné lieu à des études de caractérisations. Des voies d'échanges et de commercialisation ont donc pu être mises en évidence à une échelle européenne.

En répertoriant un maximum de gisements, nous espérons pouvoir émettre de nouvelles hypothèses quant à l'acheminement de ce type de matériau pour d'autres pays européens où des études de ce type n'ont pas encore été réalisées ou reste à confirmer.

Certains gisements répertoriés (jais de Whitby ou des Asturies, les charbons humiques ou les Posidonia shale par exemple) n'ont pas encore donné lieu à des analyses de matériau. Pourtant, elles constituent des sources d'approvisionnement potentielles non négligeables.



Perspectives de recherches.

Ce travail de recherche s'appliquera donc à une échelle européenne et s'orientera vers des analyses systématiques des objets archéologiques et des gisements potentiels.

Ceci permettra l'élaboration d'un référentiel offrant une base de données comparative entre les objets, leur centre de production et les sources d'approvisionnement.

Ainsi, en mettant en place de nouvelles méthodes analytiques adaptées à ce type de matériau, nous pourrions proposer de nouveaux axes de diffusion de ces matières organiques fossiles pour la période de l'Âge du Fer.

Bibliographie

ADAM (A.-M) (DIR.), 2005, avec la collaboration de B. Bakaj, A. Baron, A. Boyer, H. Delnef, G. Hamm et D. Minni, *L'habitat fortifié du premier âge du Fer du Britzgyberg (Illfurth, Haut-Rhin), Relecture des données*, vol. 1 : texte, Rapport de prospection thématique année 2004, UMR 7044 Études des Civilisations de l'Antiquité, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2005.

BARON (A.), 2005, *Origine et provenance des objets en « lignite » à l'Âge du Fer : essai de détermination*, mémoire de D.E.A, sous la direction de A.-M. Adam, Université Marc Bloch, Strasbourg, Juin 2005.

LE NAGARD (H.) 2003, *Le mobilier en lignite de l'Âge du Fer dans le Massif Armoricain et ses marges*, mémoire de maîtrise, Univ. Rennes 2, 2 vol.

PARIS (P.), PETIT (CH.), HUAULT (V.), PRADIER (B.), FAGGIONATO (J.-L.) 2001, Le vase en sapropélite de Saint-Gatien-des-Bois (La Tène D1, Calvados, Basse-Normandie), Témoin d'échange entre la Bretagne insulaire et la Gaule, dans Tuffreau-Libre (M.) et Jacques (A.) (dir.), *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation*, Nord-Ouest Archéologie n° 12, 2001, pp.107-116.

ROCHNA (O.), 1962, Hallstattzeitlicher Lignit-und Gagat-Schmuck Zur Verbreitung, Zeitstellung und Herkunft, *Fundberichte aus Schwaben*, Neue Folge 16, Stuttgart, 1962, pp. 44-83.

THOMAS (S.), 2003, *Etude pétrographique et palynologique de mobilier en « lignite » protohistorique. Caractérisation et étude de provenance*, Mémoire de DESS Méthodes scientifiques et techniques en archéologie, sous la direction de P. Paris, Ch. Petit et V. Huault, Université de Bourgogne, Dijon, 2003.

VENCLOVA (N.), 2001, *Vyroba a sidla v Dobe Laténské, Projekt Lodenice* (Production and settlement in the La Tène period, the Lodenice project), Institut d'Archéologie de Prague, Prague, 2001.

LE SANCTUAIRE DE MIREBEAU-SUR-BÈZE (CÔTE-D'OR) PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2005

Philippe BARRAL

Université de Franche-Comté, UMR 6565 CNRS, Besançon

Martine JOLY

Université de Paris Sorbonne (Paris IV), UMR 5594 CNRS, Dijon

Le sanctuaire laténien et gallo-romain de Mirebeau « La Fenotte » se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'est de Dijon, dans une zone de plateaux aux molles ondulations où viennent se rencontrer les frontières des trois grands peuples de la région, Eduens, Séquanes et Lingons. Le site est proche de la Bèze, affluent de la Saône.

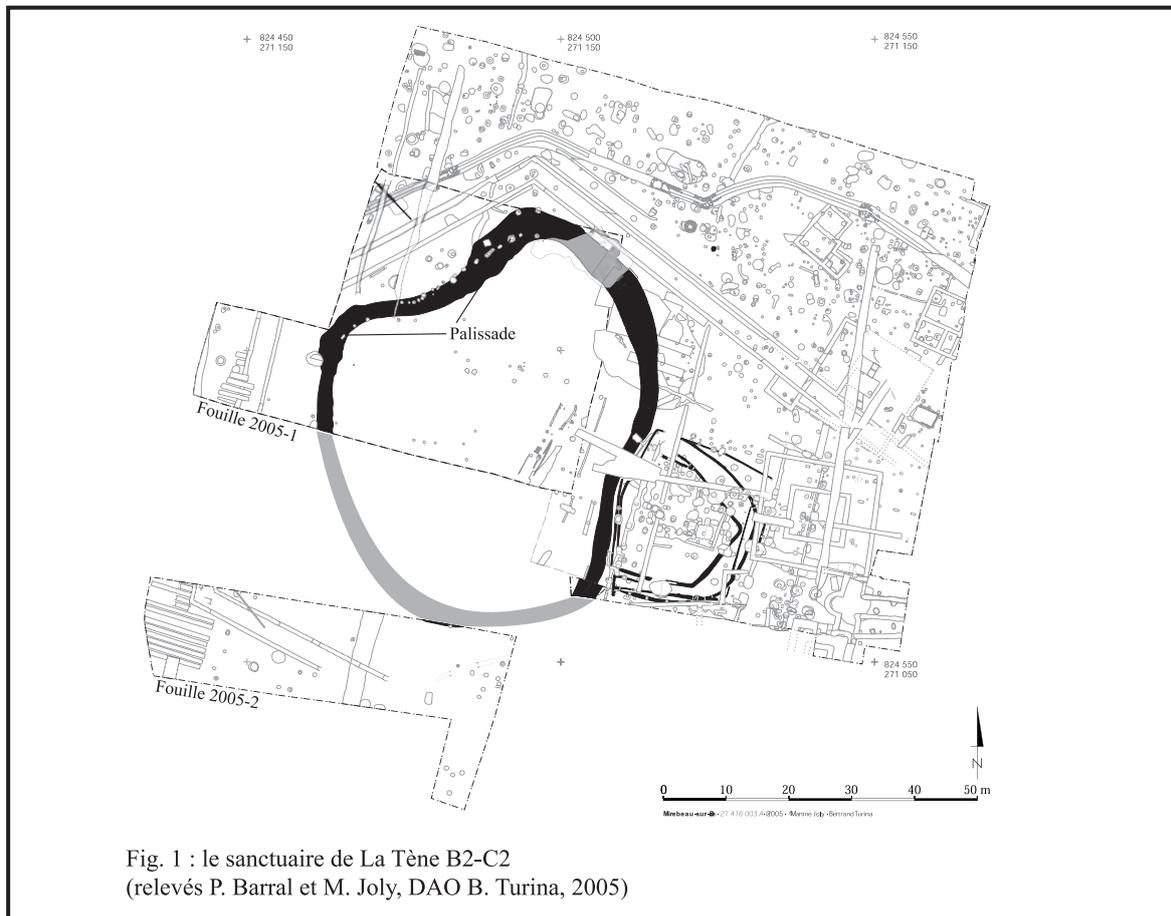
Depuis 2001 a été entreprise l'exploration systématique de ce gisement menacé par des travaux d'urbanisme (cf. Barral et al. 2002 ; Barral, Joly 2003 ; Joly, Barral 2003). La partie sud du site a été en majeure partie détruite dans les années 1980, à l'occasion de la construction d'un collège. Sa limite ouest a pu être mise en évidence, grâce à une fouille préventive étendue, réalisée en 2001. Sa limite est correspond très certainement à la rupture de pente marquant l'extrémité du plateau de « La Fenotte ». Vers le nord, la présence d'un bâti moderne empêche toute observation. Si les limites de la zone cultuelle, dans sa plus grande extension, restent imprécises (probablement entre 2 et 4 ha), en revanche, son noyau conservé correspond à une zone d'un peu plus d'1 ha. Le site a subi un arasement prononcé, dû non pas à des causes naturelles, mais aux pratiques culturelles, comme l'atteste la présence de traces de labours et de planches de cultures qui remontent au XV^es. pour les plus anciennes, d'après le mobilier qui leur est associé. En conséquence, les vestiges archéologiques antiques se limitent à des couches de remblais contenant un matériel mêlé et en général très fragmenté, sous l'action des labours répétés, et à des structures excavées, plus ou moins bien conservées suivant leur profondeur. Fosses, fossés et trous de poteaux sont creusés dans un sol naturel limoneux brun clair. Autre fait notable, les murs maçonnés ont été systématiquement démontés à l'époque moderne pour récupérer les moellons et ne subsistent en général qu'à l'état de ghosts.

Entre 2001 et 2004, par portions de 2000 m² par an, la plus grande partie de la zone cultuelle conservée a été fouillée. Malgré les limites indiquées ci-dessus, il a été possible de reconnaître dans ses grandes lignes l'évolution du sanctuaire, sur une durée de plus de cinq siècles, entre la fin du IV^e s. av. J.-C. et le début du III^e s. de n. è. Six grandes étapes ont pu être discernées. A chacune d'entre elle correspondent des changements plus ou moins importants, tant dans l'organisation du sanctuaire que dans la nature des vestiges d'activité cultuelle (cf. Joly, Barral à paraître). Une phase de monumentalisation et d'extension de la zone cultuelle se discerne notamment clairement à LT D1a. Cette étape livre également les dépôts en fosse les plus fastueux. Une phase d'activité moindre, voire de désaffectation, correspond à la période couvrant LT D1b et LT D2a. Une réactivation du sanctuaire prend place à LT D2b et à l'époque augustéenne précoce, probablement au moment où l'aire cultuelle se trouve englobée dans une grande enceinte aux caractères militaires marqués (Joly et al. 2004). Elle se manifeste dans une reconstruction complète des bâtiments et palissades, dans une nouvelle organisation et dans l'apparition d'une nouvelle catégorie de dépôts de faune associés à des édicules quadrangulaires de petite taille. Jusqu'à l'époque de Claude, le sanctuaire semble fonctionner en continuité avec la période antérieure, dans le respect de la tradition indigène. En effet, si la culture matérielle et les assemblages de faune se romanisent rapidement, en revanche, la nature des dépôts et leur composition restent les mêmes, tandis que l'architecture de terre et de bois reste la règle. Il faut attendre le règne de Néron, voire la période flavienne, pour de nouveau observer une phase de reconstruction massive, et l'utilisation systématique de techniques romaines de construction et de décoration. L'apparition d'objets votifs spécifiques (les ex-voto), à ce moment (plaques de bronze avec représentation d'yeux), est également à signaler. Cette dernière mutation pourrait, comme celle qui a pris place dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., être liée à l'arrivée de nouvelles troupes militaires (VIII^e Légion Auguste : cf. Goguet, Reddé 1985).

Cette année, la campagne a été consacrée essentiellement à la fouille du fossé et de l'aire interne d'une vaste enceinte de forme ovale, irrégulière, dans sa partie nord-ouest.

L'enceinte

L'enceinte présente un tracé sinueux, irrégulier, de 65 m d'axe nord-sud et 53 m d'axe est-ouest (fig. 1). Elle encerre un espace correspondant à une légère éminence, qui présente un faible recouvrement sédimentaire. Cette anomalie topographique ressort nettement sur les cartes géophysiques réalisées en 2000.



Le fossé

Le fossé qui matérialise cette enceinte est un fossé ouvert, peu profond (de 0,70 à 0,80 m en moyenne), à parois obliques évasées et fond curviligne. Large à son niveau d'apparition (jusqu'à 6 ou 8 m), il se rétrécit ensuite rapidement. De façon systématique, on observe une dissymétrie entre les deux parois, en fonction de leur inclinaison et donc de leur développement. La paroi côté intérieur est toujours plus abrupte et plus courte que du côté extérieur. Les variations de longueur et d'inclinaison de la paroi extérieure sont les principaux facteurs qui influent sur la largeur du fossé à l'ouverture. Des anomalies fréquentes dans son profil transversal, marqué par des effets « d'escalier », traduisent probablement des réaménagements (nouveaux creusements), qui n'apparaissent toutefois pas de façon claire et lisible dans la stratigraphie du comblement. Celui-ci comprend en général deux strates principales : un comblement inférieur stérile, constitué naturellement ; un comblement supérieur plus « anthropisé », relativement riche en mobilier fragmenté, chronologiquement hétérogène. Il n'y a en général pas de césure franche entre comblement inférieur et supérieur ; on constate une transition graduelle. A deux endroits cependant, on a pu observer la présence d'un niveau charbonneux lenticulaire, presque horizontal, qui s'intercale entre les deux strates principales du comblement, et qui semble en relation avec la présence d'un pallier dans la paroi du fossé. L'hypothèse d'un réaménagement partiel du fossé n'affectant que sa partie supérieure (élargissement), associé à un nettoyage et essartage des environs (présence du lit de charbons de bois et nodules de terre) peut être émise.

Les éléments les plus récents datent de la clôture du fossé de la période augusto-tibérienne, tandis que les quelques tessons recueillis dans le comblement inférieur suggèrent qu'il a été creusé et a fonctionné dans le courant de LT B2-C1.

Une ligne de palissade épousant approximativement le tracé du fossé

La fouille manuelle du fossé a permis de mettre en évidence une série de creusements identifiables comme les fondations de poteaux d'une palissade. Ces fosses dessinent un tracé courbe de 36 m de long. Certaines fosses sont disposées à l'extérieur du fossé, contre son bord externe, une série majoritaire perce sa paroi externe, quelques unes, aux extrémités du tracé, percent la paroi interne. On note une baisse régulière du niveau du fond des fosses, du sud vers le nord, qui correspond à la pente naturelle du terrain. Ces fosses incisent le terrain naturel sur une faible profondeur, une vingtaine de centimètres en moyenne. Si on rapporte toutefois le niveau de leur fond au niveau d'apparition du terrain naturel, en bordure du fossé, on constate que ces fosses étaient fondées en moyenne de 0,40 à 0,50 m, hauteur à laquelle il convient d'ajouter l'épaisseur de la couche végétale. Il s'agit donc de fosses de fondation dont la profondeur devait tourner autour de 0,70 / 0,80 m. Une partie de ces fosses présente une forme et une taille homogènes (ovale, de 0,65 à 0,80 m de grand axe). Elles sont espacées régulièrement : 2 m d'axe en axe. Entre ces fosses viennent s'intercaler parfois des fosses plus petites. L'image d'une palissade, dont le tracé épouse le fossé, mais avec une tendance à le régulariser, à gommer ses changements d'inflexion brusques, résulte de ces observations. Les différentes fosses de fondation n'ont livré aucun matériel permettant de les dater. Différents arguments stratigraphiques, trop longs à développer ici, invitent à placer la construction de cette palissade dans le courant de LT C2-D1

L'aire intérieure de l'enceinte et ses abords extérieurs

On a pu constater que l'aire délimitée par le fossé ne livrait que de très faibles traces d'occupation ancienne. Un petit nombre d'anomalies peu profondes, sans organisation cohérente, semble devoir être rattaché à la période moderne. Dans la partie sud-est du décapage ont toutefois été mis au jour plusieurs trous de poteaux, peu profonds, qui constituent le prolongement évident d'une structure à deux rangs parallèles de poteaux (allée ?), datable de LT D2, issue des sanctuaires trapézoïdaux. C'est la preuve que dans une phase tardive d'activité du sanctuaire laténien, le fossé de l'enceinte ne constituait plus une limite intangible. Dans ce secteur précis, les aménagements qui sans aucun doute sont une extension du sanctuaire à enclos trapézoïdaux, débordent nettement sur l'aire interne de l'enceinte ovale. Ailleurs, si certaines structures de la fin de La Tène mordent sur le fossé (puits, bâtiment sur poteaux), elles n'empiètent jamais sur l'espace interne délimité par le fossé.

La « galerie » gallo-romaine

Les deux murs parallèles repérés les années précédentes et interprétés comme les restes d'une galerie ont été retrouvés et suivis. Ils apparaissent sous la forme de tranchées de récupération ; exceptionnellement, quelques pierres sont conservées en fond de fondation. Dans le décapage principal, ces deux murs prolongent, sur vingt huit mètres de long, le tracé repéré en 2004, avant de s'incliner, selon un angle à 115 degrés. Cinquante mètres plus loin, il s'infléchit à nouveau et se retrouve dans le deuxième décapage de 2005, où on le suit sur 30 m de long. Il est à noter que dans cette zone, les deux murs n'apparaissent ni sur les photographies aériennes, ni parmi les anomalies révélées par les prospections géophysiques. Deux pans complets du dispositif se dessinent. D'après les éléments dont on dispose, on peut reconstituer le pan nord-ouest et le pan ouest. Ils mesurent chacun cinquante mètres, soit 169 pieds. La partie sud-ouest trouvée cette année permet de compléter le dispositif dans sa partie septentrionale. Malheureusement, le reste du tracé ne peut être restitué avec certitude. Deux hypothèses peuvent être proposées (fig. 2).

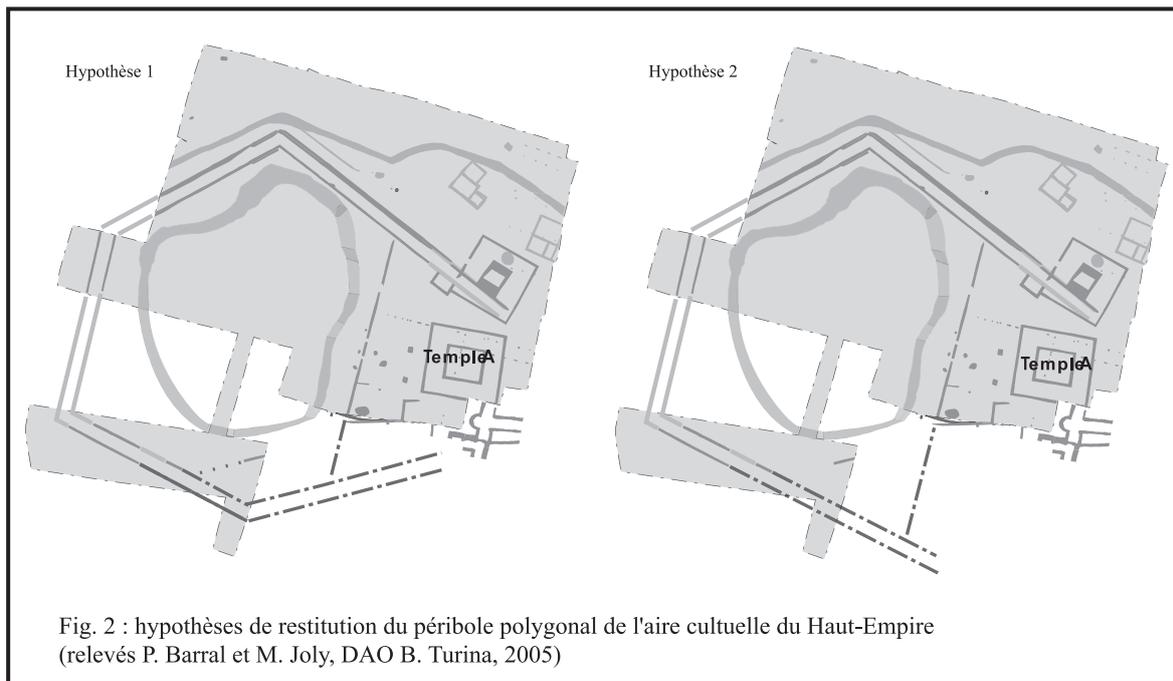


Fig. 2 : hypothèses de restitution du péribole polygonal de l'aire culturelle du Haut-Empire (relevés P. Barral et M. Joly, DAO B. Turina, 2005)

Aucun nouvel élément de datation n'a été révélé par la fouille de 2005. Les éléments les plus récents présents dans les tranchées de fondation sont des fragments de chapiteaux, qui fournissent un terminus ante quem de la fin du Ier s. ou du début du IIe siècle, pour la construction des murs. Deux puits gallo-romains retrouvés à proximité ont livré des éléments d'architecture (colonnes et chapiteaux) qui proviennent, selon toute vraisemblance, de cette « galerie ». Ces découvertes laissent supposer qu'au moins l'un des deux murs disposait d'une colonnade dont les supports étaient couronnés de chapiteaux toscans.

Conclusion

Le fossé laténien de l'enceinte, ainsi que la palissade qui lui succède, ont une fonction de délimitation. Le fossé n'a pas servi de lieu de déposition, si on excepte un vase, presque complet, retrouvé à un endroit. Le matériel issu du comblement inférieur du fossé se résume à quelques tessons. Même dans l'étape de clôture du fossé, il est difficile de parler de rejets à caractère rituel. Le matériel piégé au sommet du remplissage du fossé reflète chronologiquement et fonctionnellement l'activité de la zone bordant l'enceinte.

L'aire délimitée par le fossé, puis par la palissade, a une vocation particulière qui ne se laisse pas facilement percer. Deux faits principaux méritent d'être soulignés : cette aire est identifiable avec une anomalie topographique, une très faible éminence ; elle est caractérisée par de rares traces d'activité humaine, durant l'âge du Fer comme l'Antiquité, si l'on excepte les aménagements qui empiètent sur sa bordure, à un moment d'ailleurs où il ne semble plus exister de délimitation matérielle tangible (fossé, palissade).

Nous avons proposé naguère que cette enceinte soit le premier sanctuaire, antérieur aux sanctuaires trapézoïdaux qui ont été installés contre sa façade sud-est. Il nous semble, à la lumière des données de cette campagne, que la nature de cet espace, sa fonction, est radicalement différente de celle des sanctuaires trapézoïdaux. Nous y verrions volontiers une aire culturelle particulière, un espace réservé, non construit, peut-être un bois sacré, près duquel aurait été édifié le sanctuaire construit. L'antériorité de l'un par rapport à l'autre mérite d'être envisagée, mais n'est absolument pas prouvée.

On aurait là un ensemble culturel laténien fonctionnant sur deux composantes étroitement liées, consubstantielles : d'une part un espace sacré correspondant à un lieu naturel particulier, privilégié

en fonction de critères qui nous échappent, d'autre part un sanctuaire aménagé par les hommes. Ces deux éléments auraient fonctionné en symbiose et ce système bipolaire se serait pérennisé pendant plusieurs siècles. Si le sanctuaire proprement dit a connu plusieurs mutations et des transformations importantes, l'espace sacré voisin semble avoir conservé au fil du temps à la fois son aspect et sa fonction intacts. Plutôt que d'envisager un espace entièrement vide, lieu de rassemblement ou d'assemblées, il semble plus vraisemblable de penser qu'il présentait une végétation spécifique (haies, bosquets), qui a pu jouer un rôle de délimitation à certaines périodes (notamment au début du Haut-Empire, avant la construction de la double galerie du péribole polygonal), en l'absence de tout autre aménagement humain. Il s'agit là d'hypothèses reposant sur des indices ténus, que nous essaierons de conforter lors de la campagne 2006.

Le fait le plus marquant pour la période gallo-romaine réside dans la découverte de l'enceinte polygonale dessinée par les deux murs parallèles, délimitant l'aire du sanctuaire du Haut-Empire. Le temple méridional (temple A) occupe une place de choix dans cette enceinte. Il en barre l'extrémité orientale. Les autres bâtiments restitués peuvent s'inscrire dans l'espace libre situé au sud du temple ou bien, dans l'hypothèse d'une enceinte plus réduite, appartenir à une autre période de l'occupation. Rien ne permet de préjuger de la façon dont s'organise le système à l'est. Le mur orienté nord-sud connu depuis 2002 et interprété comme un mur de péribole vient diviser l'espace en deux parties : l'une correspondant aux temples, à l'est, l'autre, identifiable avec l'aire culturelle non construite, à l'ouest.

L'enceinte polygonale gallo-romaine délimitée par les deux murs parallèles enserme à la fois l'enceinte ovale laténienne et la zone des temples. Son organisation bipolaire, avec une séparation nette entre zone construite et zone non construite reproduit de façon très fidèle celle de l'ensemble culturel laténien. Il est tout à fait surprenant en particulier que l'aire de l'enceinte ovale ait été préservée à l'époque gallo-romaine. Nous avons là un cas exceptionnel de pérennisation d'une organisation culturelle dans la longue durée. La romanisation du sanctuaire va de pair avec une remarquable fidélité aux principes organisateurs de l'âge du Fer. Une synthèse réussie, au total, entre tradition indigène et innovation romaine.

Références bibliographiques

- **BARRAL (PH.), JOLY (M.), MOUTON (S.), VENAULT (S.).** - *Nouvelles données sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) et son environnement.* Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, n° 20, 2002, p. 23-27.

- **BARRAL (PH.), JOLY (M.).** - *Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Bourgogne).* Archéologia n° 401, juin 2003, p. 32-41.

- **GOGUEY (R.), REDDE (M.).** - *Le camp légionnaire de Mirebeau.* Römisch-Germanischen Zentralmuseums Monographien, Band. 36, 1995.

- **JOLY (M.), BARRAL (PH.).** - *Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Résultats de la campagne 2002.* Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, n° 21, 2003, p. 23-27.

- **JOLY (M.), BARRAL (PH.), VENAULT (S.), MOUTON (S.).** - *Mirebeau-sur-Bèze. Présence militaire romaine autour d'un sanctuaire.* In : *Bourgogne du Paléolithique au Moyen-Age*, Dossiers d'Archéologie, hors série n° 11, décembre 2004, p. 42-46.

- **JOLY (M.), BARRAL (P.).** - *Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Bilan des recherches récentes.* In BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G. (Dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (Est de la France, Suisse, Sud de l'Allemagne). Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, actes du XXIXe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Bienne, 5 – 8 mai 2005, Paris, Les Belles Lettres (ALUFC, Besançon), à paraître.

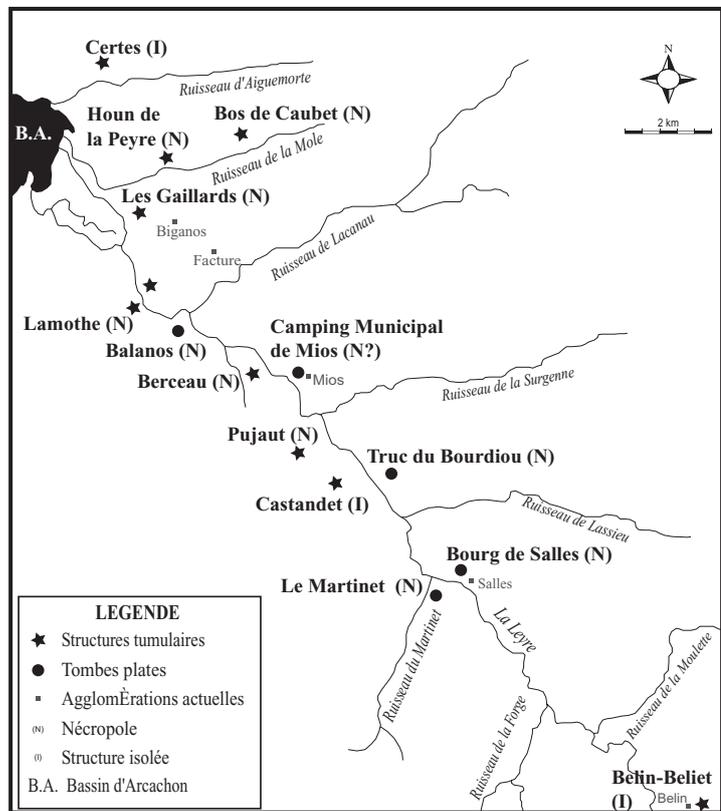


Figure 1 : Localisation des ensembles funéraires.

LES SÉPULTURES DU PREMIER AGE DU FER AUTOUR DU BASSIN D'ARCA- CHON ET DE LA BASSE VALLÉE DE LA LEYRE.

Marie-V BILBAO

La région d'Arcachon a livré dès le début du 20^{ème} siècle de nombreux sites funéraires à incinération, datés du Premier Age du Fer (fig.1). La fouille de la majorité de ces sites est ancienne et ne nous laisse généralement que des informations partielles, bien que parfois de grande qualité. L'ouvrage de référence est l'étude du docteur Bertrand Peyneau, publié en 1926 ¹. Il fallut ensuite attendre les années 1970 pour que de nouveaux travaux soient menés sur le sujet : le travail d'inventaire de J.-P. Mohen et A. Coffyn ² nous a ainsi offert une première tentative de définition des pratiques funéraires. Plus récemment, entre 1974 et 2002 des campagnes de fouilles préventives ponctuelles ont mis au jour de nouvelles structures funéraires nous permettant de réexaminer la documentation ancienne afin de définir plus clairement les pratiques funéraires et la chronologie de ces nécropoles.

La relecture complète de l'ouvrage de Bertrand Peyneau ainsi que l'étude du mobilier présent au musée d'Arcachon et au musée d'Aquitaine ont permis de mettre en évidence la pluralité des pratiques funéraires du Premier Age du Fer dans cette zone d'étude. Ces dernières sont caractérisées par deux types de structures sépulcrales :

- Les tumulus :

Les sépultures sous tumulus, au nombre de 48, sont les plus rares. Les tertres peuvent être organisés en nécropoles de petite taille, ne regroupant que quelques structures tumulaires, ou en nécropoles plus importantes, de plus d'une dizaine de tertres. On trouve également des structures isolées. Les tumulus sont de taille variable : ils mesurent de 8 à 34 mètres de diamètre mais leur hauteur ne peut être appréhendée avec certitude à cause des problèmes d'érosion. Certains d'entre eux sont entourés d'un fossé et trois tumulus ³ présentent une structure en garluche ⁴ dans leur masse.

- Les tombes en fosses :

Les sépultures en fosse sont plus nombreuses : on en compte à l'heure actuelle 90, alors qu'aucune nécropole n'a été fouillée en intégralité. Généralement, ces structures sont entourées de structures en garluche, dont la forme n'a pu être appréhendée que rarement en raison de la mauvaise conservation des vestiges. La nécropole du Martinet a en effet livré des structures en demi-cercles alors que la nécropole du Truc du Bourdiou présente de véritables enclos dont l'entrée est marquée par de petites bornes. Il semble donc que l'on soit face à des structures différentes, rendant encore plus complexe la question de la pluralité des pratiques funéraires.

L'occupation de ces nécropoles s'étend sur tout le Premier Age du Fer. L'étude du mobilier a permis de distinguer trois phases chronologiques mais il est possible qu'elles soient précisées au fil des découvertes.

La première phase s'étend de 800 à 650 avant J.-C. Les ensembles funéraires sont composés d'une urne ⁵ renfermant les ossements incinérés du défunt ; cette dernière est généralement recouverte d'un plat-couvercle parfois décoré de cannelures internes. Un vase accessoire, déposé dans l'urne, accompagne ponctuellement l'ensemble. Durant cette phase chronologique, le mobilier métallique est rare et n'a été trouvé que dans les nécropoles de tombes en fosse. On peut toutefois noter la présence d'une épingle à enroulement vertical de type pyrénéen.

1- Peyneau (B.), Découvertes archéologiques en Pays de Buch, Bordeaux, 1926.

2- Mohen (J.-P.), Coffyn (A.), Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon, Madrid, 1970.

3- Ils appartiennent à la nécropole de Houn de la Peyre.

4- Grès ferrugineux riche en fer.

5- La dénomination des vases correspond à leur fonction funéraire et non à leur morphologie.

La seconde phase peut être située entre 650 et 520 avant J.-C. Les urnes sont de taille importante et les plats-couvercles se font rares. Les vases accessoires sont toujours présents. Le mobilier métallique est un peu plus fréquent et correspond généralement à de la parure vestimentaire (fibules) et annulaire (torques et bracelets bouletés).

La dernière phase d'occupation est datée de 520 à 430 avant J.-C. On note l'apparition de sépultures à vocation guerrière, renfermant généralement une épée et des éléments de lance. Il semble que certains des objets découverts correspondent à une production locale. On remarque également la complexification des décors sur les céramiques. Il a été quasi-impossible de définir une hiérarchie sociale précise : exceptées les tombes à vocation guerrière, rares sont les éléments permettant de mettre en évidence une véritable disparité des tombes.

L'étude de ces nécropoles, bien que s'étant heurtée à de nombreux problèmes, a toutefois permis de préciser la chronologie des ensembles funéraires, modifiant en partie les données de référence issues de la thèse de J.-P. Mohen ⁶. Les pratiques funéraires des sociétés établies autour du bassin d'Arcachon et de la basse vallée de la Leyre ont été un peu plus clairement définies, car le dernier ouvrage entièrement consacré à ce sujet, celui de J.-P. Mohen et A. Coffyn ⁷, avait pour finalité l'inventaire du mobilier archéologique et ne s'intéressait que peu à ces pratiques.

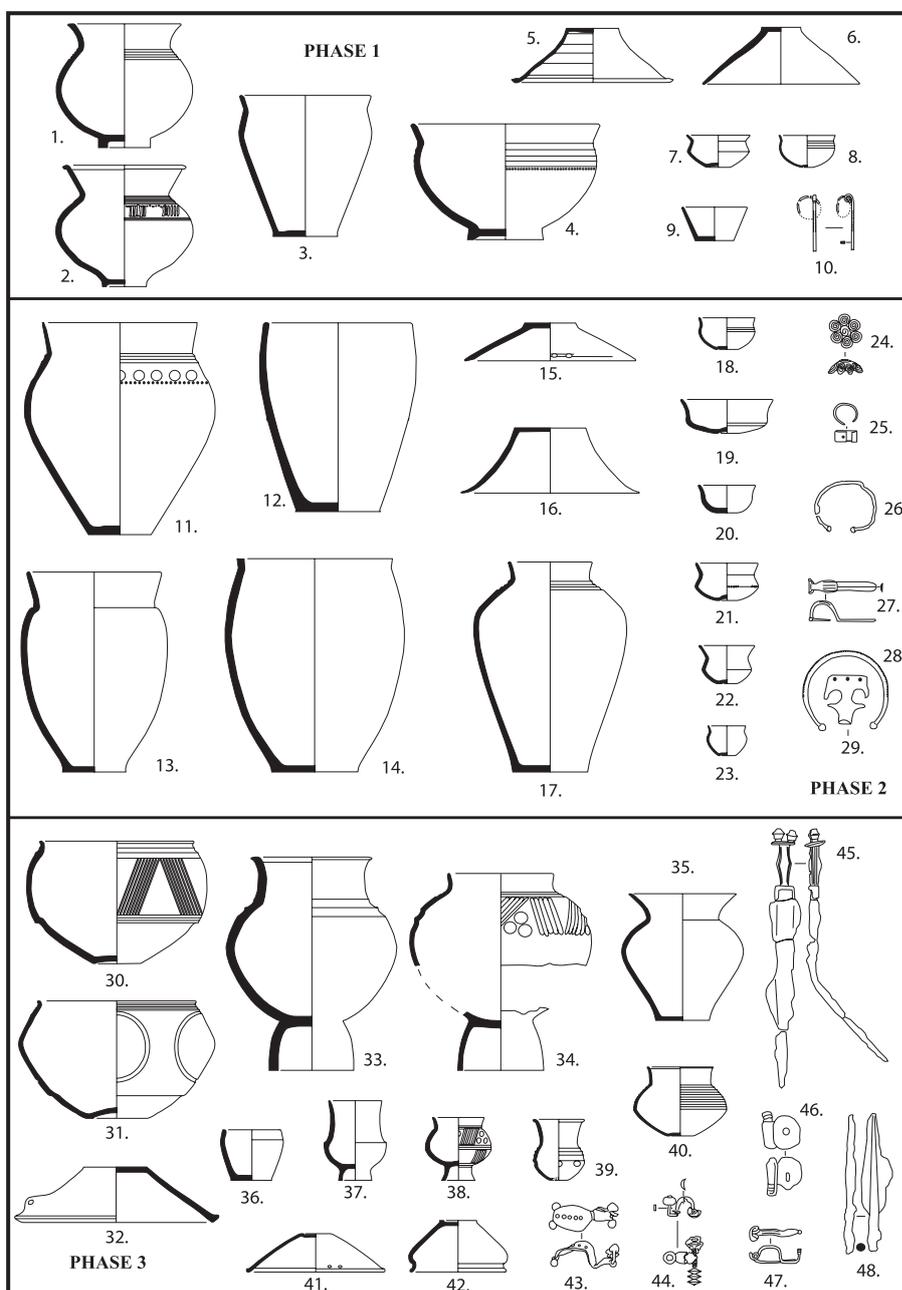


Figure 2 :
Distribution du mobilier
par phase chronologique
(échelle non respectée)
Nécropole du Truc du Bourdiou :
1, 9, 13, 14, 20, 22, 35, 37, 40,
41, 42, 47.
Nécropole de Balanos :
2, 3, 4, 5.
Nécropole de Bos de Caubet :
6, 8.
Nécropole du Martinet :
7, 10, 12, 15, 19, 21.
Nécropole des Gaillards :
11, 18, 26, 34, 38, 44.
Nécropole du camping municipal
de Mios : 30.
Nécropole de Pujaut :
16, 17, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 31,
32, 36, 43, 45, 46, 48.
Nécropole du Bourg de Salles : 39.
Tumulus de Certes : 33

6- Mohen (J.-P.), L'Âge du Fer en Aquitaine, du VIIIe au IIIe siècle avant J.-C., MSPF, 14, Paris, 1980.
7- Mohen (J.-P.), Coffyn (A.), Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon, Madrid, 1970.

LA CÉRAMIQUE DE L'OPPIDUM DE BOVIOLLES (MEUSE), FOUILLES DE 2004

Bertrand BONAVENTURE

doctorant à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, UMR 7044

L'*oppidum* de Boviolles fait l'objet depuis 2001 d'un programme de recherche archéologique visant à définir la chronologie et le type d'occupation de cette fortification en mettant en œuvre différents types d'investigations : prospections géophysiques, aériennes, sondages. Faisant suite à une première fouille en 2001 de la zone interne, de nouvelles investigations ont été menées en 2004, dans le cadre d'un programme triennal de recherche. Celui-ci concerne à la fois l'occupation de l'*oppidum* et celle de la ville gallo-romaine de Nasium qui se développe en contrebas. La mise en place, en 2005, d'un Projet Collectif de Recherche visant à étudier conjointement les deux agglomérations, constitue la suite logique de ce programme dirigé par Thierry Dechezleprêtre et Franck Mourot.

L'élément structurant majeur de la zone interne de l'*oppidum* est constitué par un fossé de 7 à 8 m de large qui semble au Nord isoler le sommet topographique. Ce fossé A.1, reconnu actuellement par la prospection géophysique sur une distance totale de 1200 m, adopte un tracé plutôt linéaire dans la partie nord de l'*oppidum*, en direction du rempart principal, tandis que son tracé s'infléchit dans la partie ouest en suivant les courbes naturelles du plateau. Le sondage archéologique pratiqué en 2004 au niveau d'une interruption du fossé avait comme objectif de mieux caractériser les fonctions de celui-ci, ainsi que d'en préciser les modalités de comblement. Si la présence d'une entrée a été confirmée par la fouille archéologique, celle-ci a également démontré l'absence d'aménagements particuliers. Les deux segments du fossé sont légèrement décalés l'un par rapport à l'autre, mais il ne s'agit cependant pas d'un dispositif en chicane. Aucun système de fermeture basé sur des trous de poteaux n'a été repéré. À l'arrière de ce fossé a également été étudié une portion de la terrasse qui se développe selon un axe parallèle au fossé A.1, ainsi qu'une fosse rectangulaire (FS 4004).

Ces fouilles ont livré de nombreuses céramiques d'importation. Si ces importations sont essentiellement représentées par les amphores, qui constituent près de 10% de l'ensemble de la céramique, la vaisselle italique est également bien attestée et se caractérise par une grande variété des catégories représentées : plats à engobe interne, céramiques à vernis noir, cruches à pâte claire, gobelets à paroi fine, et aussi sigillées et mortiers.

Les plats à engobe interne constituent la vaisselle d'importation la plus fréquente avec 17 tessons et 5 individus. Les types recensés montrent peu de variété (fig. 1, n° 1 à 4) : il s'agit le plus souvent de plats à lèvre en bourrelet de type Goudineau 1 (A 15 dans la typologie de Bibracte¹). Il semblerait qu'il s'agisse pour la plupart d'imitations, seuls deux tessons pourraient être des éléments italiques².

La céramique à vernis noir est représentée par 11 tessons et 2 individus. La large majorité se rapporte au cercle de la B, à l'exception d'une lèvre qui semble appartenir à la catégorie de la campanienne C, correspondant au type Lamb. 5 (n° 13).

Neuf tessons peuvent être rattachés à la catégorie des cruches à pâte claire. Parmi eux, 3 lèvres ont été identifiées : deux d'entre elles présentent une lèvre en bandeau strié (n° 10 et 12), alors que la troisième se caractérise par une lèvre en bandeau lisse (n° 11).

On recense également six fragments de gobelets à paroi fine, dont deux fonds, deux lèvres et un décor (nos 5 à 9). Les bords se caractérisent par une lèvre convexe. L'un d'eux est clairement identifié, il s'agit du type PAR-FIN 3.1 de la typologie de Mayet³. L'autre élément remarquable est un fragment à pâte orangée portant un décor moulé de picots, appartenant sans doute à un gobelet d'Aco⁴ (n°9).

1- Paunier, Luginbühl 2004, p. 197

2- Information orale : Marc Feller

3- Mayet 1975

La sigillée reste une importation marginale sur l'*oppidum* de Boviolles. On ne compte en effet que deux tessons pour un seul individu. L'un d'eux correspond vraisemblablement à de l'arétine⁵. L'autre fragment (n° 16) paraît au contraire provenir des ateliers gaulois, peut-être ceux de la Graufesenque. Tous sont, en tout cas, issus du comblement supérieur du fossé, et leur caractère intrusif est envisageable.

Un fond pouvant appartenir à un mortier (n° 15) mérite enfin d'être signalé.

La production des céramiques locales fut largement influencée par le répertoire italique. De nombreux individus se caractérisent en effet par une morphologie inspirée de la céramique campanienne (fig. 2, n° 1, 3 et 4) ou des gobelets à paroi fine (n° 5 à 8).

Enfin, un bol réalisé au tour dans une argile grise « ardoisée » (n° 10) reposait sur le fond de la fosse FS 4004. De forme hémisphérique à lèvre en bourrelet, il se distingue par la présence d'un décor constitué de séries de lignes ondées et de motifs réalisés à la molette (type B 5b de Bibracte).

Au niveau de la chronologie, tous les indices céramologiques concordent pour situer l'abandon de l'*oppidum* dans le courant de la période augustéenne. Quant au *terminus post quem*, les différents indices, et notamment la présence de plats à engobe interne au fond des structures, permettent de situer les premières phases de comblement du fossé au plus tôt à La Tène D2b. Cependant, les lacunes dans la connaissance de cette période de transition en Lorraine compliquent la tâche de la datation de cet ensemble, d'autant que l'on remarque un décalage important entre la chronologie de la céramique et celle du mobilier métallique pour lequel les éléments augustéens sont rares. Ce phénomène se retrouve également sur l'*oppidum* médiomatric du *Fossé des Pandours* (Saverne, Bas-Rhin), où la céramique présente également un décalage par rapport au faciès chronologique des fibules.

Cette question est essentielle pour préciser la période d'abandon de l'*oppidum* et le développement de la ville gallo-romaine de *Nasium*. En l'état de nos données, il semble très probable que les deux agglomérations aient connu une période d'occupation commune, mais les phases précoces de *Nasium* sont encore trop mal caractérisées pour pouvoir évaluer la durée de cette phase de recouvrement.

Bibliographie

DECHEZLEPRÊTRE, MÉNIEL, BONAVENTURE à paraître : DECHEZLEPRÊTRE (Th.), MÉNIEL (P.), BONAVENTURE (B.), L'*oppidum* de *Nasium* à Boviolles (Meuse) : état des recherches, dans BARRAL (Ph.) et alii dir. : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges*, Actes du XXIXe colloque international de l'A.F.E.A.F., Bienne, 5 - 8 mai 2005, à paraître.

LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.), *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, D.A.F. n° 62, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997, 369 p.

MAYET 1975 : MAYET (F.), *Les céramiques à paroi fine dans la péninsule ibérique*, De Boccard, Paris, 1975.

MOUROT, DECHEZLEPRÊTRE 2004 : MOUROT (F.), DECHEZLEPRÊTRE (Th.), *Nasium, ville des Leuques*, Conseil Général de la Meuse, Bar-le-Duc, 2004, 315 p.

PAUNIER, LUGINBÜHL 2004 : PAUNIER (D.) et LUGINBÜHL (T.) dir. – *Bibracte, le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1) des origines de l'oppidum au règne de Tibère*, Bibracte 8, Glux-en-Glenne, 2004, 468 p.

4- Un autre fragment, en pâte grisâtre et à décor clouté, avait été découvert en 2001.

5- Information orale : Marc Feller.

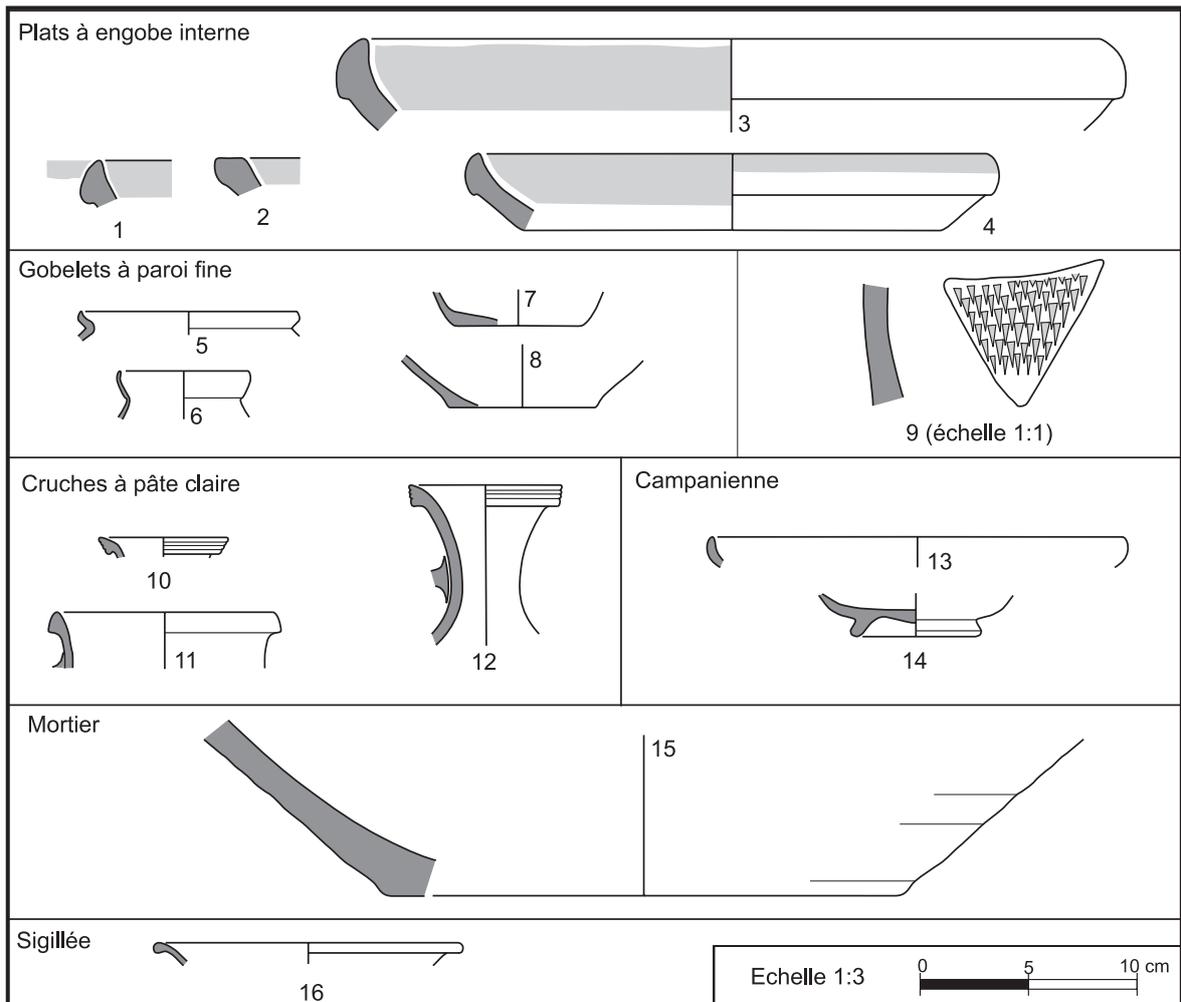


Fig. 1 - Céramiques d'importation issues des fouilles de 2004
(n°13 : campanienne C ; n°14 : campanienne B)

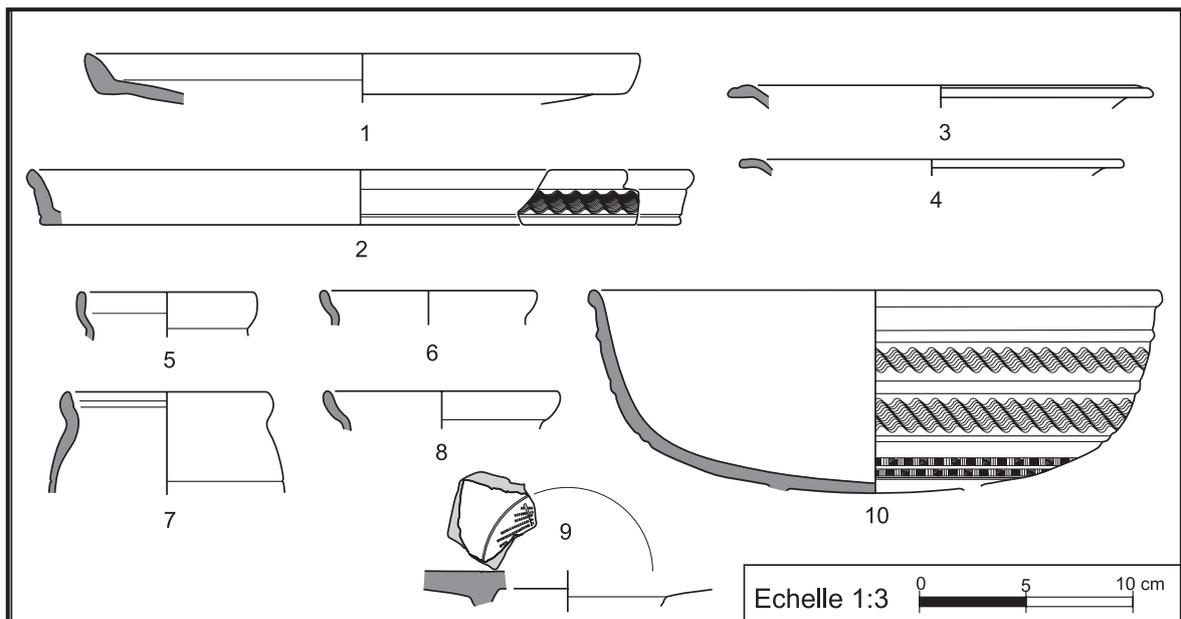


Fig. 2 - Céramique fine inspirée du répertoire méditerranéen
(n° 1 et 10: céramique «ardoisée»)

LA GROTTÉ DES PERRATS À AGRIS (CHARENTE) : LES AMÉNAGEMENTS DE L'ENTRÉE DU SANCTUAIRE

Bruno BOULESTIN, Sébastien DUCONGÉ, José GOMEZ DE SOTO

La grotte des Perrats a été découverte en 1981 et à partir de cette date sa salle principale et les galeries adjacentes ont fait l'objet de fouilles programmées jusqu'en 1994, qui ont livré l'une des plus importantes séquences stratigraphiques de la France de l'ouest : l'occupation la plus ancienne connue de la cavité date du Mésolithique et la plus récente du Moyen-âge classique (Gomez de Soto et Boulestin, 1996). Pour l'âge du Fer, le site des Perrats est avant tout connu pour son luxueux casque du IV^e siècle av. J.-C., mais l'utilisation de la grotte à cette période s'est prolongée jusque vers le milieu du II^e s. av. J.-C. au moins, avec notamment une importante activité dans la salle principale à La Tène C2/D1. L'analyse des conditions probables d'enfouissement du casque (Gomez de Soto et Verger, 1999), celle des dépôts de céramiques (Ducongé, 2003) et celle de pièces métalliques (Gomez de Soto et Boulestin, 1996 : 105) à l'intérieur de la grotte ont conduit à proposer une interprétation à caractère religieux pour la fréquentation du site pendant le second Âge du Fer, dès le IV^e s. av. J.-C. (Gomez de Soto et Ducongé, 2005 ; Ducongé et Gomez de Soto, s. d.).

Depuis 2002, une nouvelle tranche de fouille a été entreprise pour étudier l'entrée de la grotte, qui en raison de l'effondrement de l'auvent était inaccessible depuis l'intérieur, et en 2005 les recherches ont porté essentiellement sur les occupations de l'âge du Fer, conduisant aux résultats qui sont présentés ici.

La Tène ancienne

Structures d'occupation

Le début de l'occupation de La Tène ancienne est marqué par un important aménagement de l'entrée de la grotte, consistant en un nivellement général du dôme de dépôt de pente : les terres – y compris les niveaux d'occupation antérieurs – sont enlevées sur trente à cinquante centimètres d'épaisseur et sur quasiment toute la largeur du porche. Dans la partie antérieure de la plateforme ainsi constituée, environ 3,60 m en avant de l'auvent originel, un fossé est creusé (fig. 1). Fouillé sur une longueur d'environ 5 m, il s'étend probablement d'une paroi à une autre, fermant ainsi complètement l'accès à la grotte. Sa profondeur mesurée à partir du point de creusement le plus élevé est de 1,30 m, sa largeur en moyenne de 1,50 m au sommet et 80 à 90 cm au fond. Son escarpe est verticale, sa contrescarpe oblique de 30° environ ; son fond est plat

Pour l'instant, il n'est pas possible de dire à quelle époque précise ce fossé fut creusé, ni de préciser son fonctionnement, si ce n'est qu'il dut rester ouvert. Nous connaissons par contre mieux son comblement, qui s'apparente d'ailleurs à une véritable condamnation. Plusieurs arguments permettent d'affirmer que celle-ci fut très rapide et s'effectua en une seule opération.



Fig. 1 – Fossé de La Tène ancienne :
vue de la partie fouillée.

Culture matérielle

Le fossé a livré un important ensemble céramique et plusieurs pièces d'armement en fer. Les rapprochements qu'il est possible de faire pour le matériel céramique renvoient le plus souvent à La Tène B ou au début de La Tène C, phase qui est la moins bien représentée à l'intérieur de la cavité. Les éléments métalliques confirment cette attribution chronologique. La pièce la plus remarquable, une épée complète (fig. 2), est typologiquement à mettre en parallèle avec les épées de la nécropole de Mazerolles, Vienne (Nicolini, 1983 ; Lejars, 1989), de la phase de transition entre La Tène B2 et La Tène C1, vers le milieu du IIIe s. av. J.-C. (Gomez de Soto et al., 2003). Elle a subi un processus de destruction par flexion à mi-longueur et mutilation des tranchants de sa moitié distale. Deux extrémités distales de pointe de lance, brisées par flexion, appartiennent à un modèle à pointe très étirée ou du type « en baïonnette », datés de la fin du IIIe ou du début du IIe s. (Rapin, 1988 : 134). Deux pointes de flèches complètes, d'un type inédit, la partie proximale du limbe d'une troisième, huit talons de lance ou de javelot, un court anneau-spirale en fer, d'un modèle semble-t-il lui aussi inédit en France et dont l'utilisation est incertaine, un fragment d'orle de bouclier, la moitié d'une croisière en deux parties séparées et trois rivets de poignée d'épée complètent le corpus.

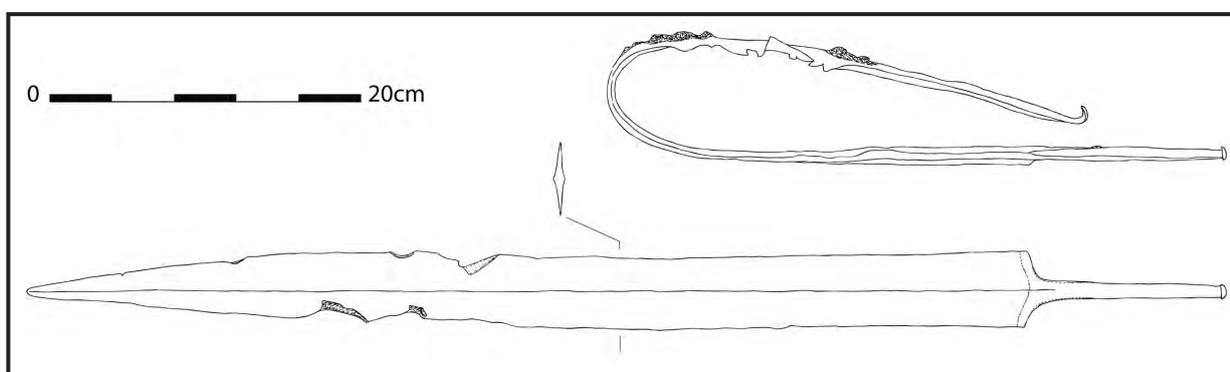


Fig. 2 – Dessin en l'état et restitution de l'épée du fossé.

La Tène moyenne le début de La Tène finale

Structures d'occupation

À La Tène moyenne, les installations du sanctuaire sont uniquement présentes dans la grotte. Dans l'entrée, une plateforme est aménagée sur toute la largeur du porche et sur environ 4 m de profondeur, à la limite de la partie couverte, par creusement des niveaux d'occupation antérieurs et des dépôts périglaciaires. À l'avant de cette plateforme, à l'aplomb de la limite de l'auvent, un mur de torchis est installé, qui s'étend d'une paroi à l'autre de la cavité et en ferme donc complètement l'entrée, sauf dans la partie médiane où il est interrompu sur une longueur d'environ 1,20 m (fig. 3). À cet endroit, les deux sections du mur forment un retour et l'organisation des structures indique la probable existence d'une fermeture amovible de type porte.

Culture matérielle

La céramique provenant des niveaux d'occupation situés en arrière du mur se rapporte pour l'essentiel à des vases déjà connus dans le reste de la grotte dont la plupart rentrent sans problème dans la phase III de la chronologie laténienne du site, datée de La Tène C2-D1 (Ducongé, 2003). Le matériel métallique se limite à trois fragments d'orles de boucliers, possiblement en position secondaire et rattachables à l'occupation de La Tène B2.

Conclusion

Le sanctuaire de la grotte des Perrats paraît avoir connu un glissement du sens de son utilisation entre le IVe s. et le IIe s. av. J.-C. À La Tène ancienne, et peut-être au début de La Tène moyenne, le dépôt du casque, ceux dans le fossé, dans lesquels les armes tiennent une place importante, et une

fréquentation apparemment réduite de la cavité attestent une ambiance plutôt aristocratique. À La Tène moyenne et finale, au contraire, l'allégement des structures, le report de l'occupation dans la grotte, où ont lieu d'importants dépôts de céramiques et d'outils, indiqueraient une fréquentation plus populaire. Compte tenu du caractère exceptionnel des aménagements reconnus dans l'avant-grotte à Agris, qui semblent encore inconnus ailleurs en Europe, cette hypothèse de travail devra toutefois être validée par la poursuite des recherches sur le site.



Fig. 3 – Tranchée du mur de La Tène moyenne

Bibliographie

DUCONGÉ S. (2003) – *Les poteries du 2^{ème} Âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène.* Mémoire de maîtrise, université François Rabelais, Tours.

DUCONGÉ S. ET GOMEZ DE SOTO J. DIR. (S. D.) – *Grotte des Perrats à Agris (Charente). 1981-1994. Une grotte-sanctuaire du second âge du Fer.* Chauvigny : Association des publications chauvinoises. À paraître.

GOMEZ DE SOTO J. ET BOULESTIN B. (1996) – *Grotte des Perrats à Agris (Charente) – 1981-1994.* Chauvigny : Association des publications chauvinoises (Dossier n° 4).

GOMEZ DE SOTO J. ET DUCONGÉ S. (2005) – *Les dépôts dans les cavités naturelles et les milieux humides dans le Centre-Ouest de la France à l'âge du Fer. L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, pré-actes, 1 p. (non paginé).*

GOMEZ DE SOTO J. ET VERGER S. (1999) – *Le casque celtique de la grotte d'Agris*. Angoulême : GERMA, musée des Beaux-Arts.

GOMEZ DE SOTO J., LEJARS T., DUCONGÉ S., ROBIN K., SIREIX C. ET ZÉLIE B. (2003) – Du milieu du V^e siècle au III^e siècle avant notre ère en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif Central. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (sous presse).

LEJARS T. (1989) – Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-l'Abbesse et de Nalliers. *Gallia*, 46, p. 1-41.

NICOLINI G. (1983) – Trois sépultures de l'âge du Fer à Mazerolles (Vienne). *Gallia*, 41, p.7-24.

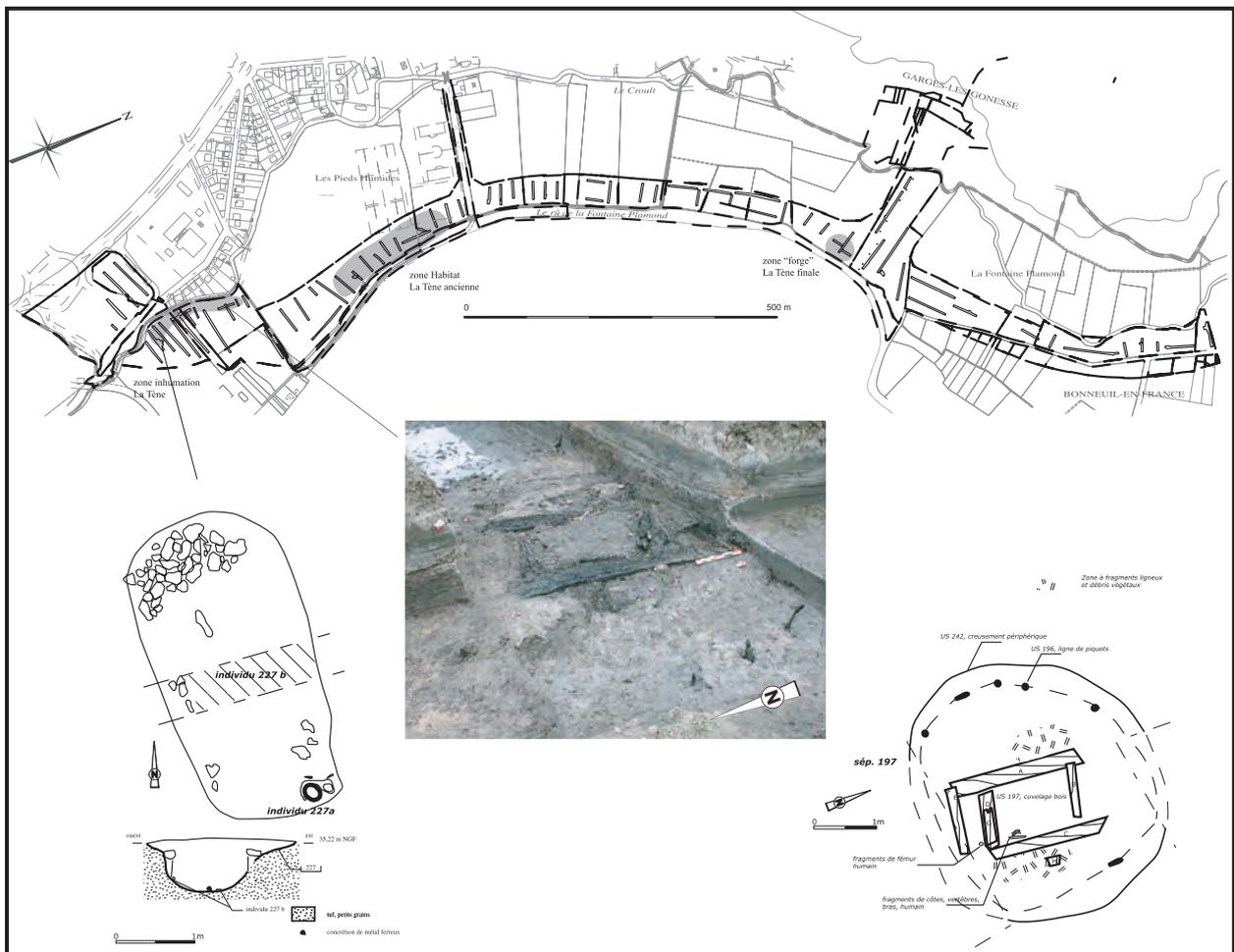
RAPIN A. (1988) – *Gournay II : Boucliers et lances*. Paris : Revue archéologique de Picardie et Errance, p. 7-142.

DÉVIATION DU RD84 « LES PIEDS HUMIDES » BONNEUIL-EN-FRANCE/GARGES-LÈS-GONESSES

Gaëlle BRULEY
INRAP

En amont d'un projet routier, un diagnostic archéologique a été réalisé en juillet 2005 dans un contexte de plaine alluviale à la confluence de deux rûs : Le Croult et le rû de la Fontaine Plamond). Trois secteurs appartenant à l'âge du Fer ont été reconnus :

Le premier est une zone de forge de La Tène finale IIe-IIIe constitué d'un niveau regorgeant de déchets de forge, c'est-à-dire de post-réduction (matériel examiné par S. Bauvais Doctorant Université de Besançon). Les déchets retrouvés ici comptent des culots de forge, battitures et écailles ainsi que des barres à douille. Des parois de terres cuites alvéolées par la vitrification pourraient être des restes de fourneaux. Le niveau s'étend sur environ 200 m², il peut correspondre à une zone de rejet privilégiée d'un atelier proche mais aussi à l'emplacement de l'atelier lui-même.



Bonneuil-en-France / Garges-lès-Gonesse «La Fontaine Plamond / Les Pieds Humides» (Val d'Oise)

Les deux autres secteurs sont voisins et appartiennent sans doute à une même occupation : un habitat de La Tène ancienne IV^e et une zone d'inhumation de La Tène (IV-II^e – expertise céramique réalisée par S. Marion et S. Durgeau). Ces deux pôles sont implantés en bordure d'un chenal. L'habitat compte essentiellement des fossés parallèles à un axe ancien et une construction sur poteaux dont les calages sont faits de larges dalles de calcaires. L'ensemble s'étend sur 1 ha ; le niveau d'apparition des structures est surmonté par une couche plus ou moins riche en mobilier céramique non roulé.

Ce niveau se retrouve aussi sur le secteur funéraire dans une moindre importance. Huit sépultures ont été mises au jour le long de la rive du chenal. Une structure à cuvelage de madriers de chêne se démarque des autres. Elle est inscrite au sein d'une fosse circulaire ceinte de piquets : sépulture monumentale ou rejets d'os humains dans une structure indéterminée mais à caractère particulier. Une seconde fosse apparaît comme « monumentale » : rectangulaire de 2 m sur 4 m, elle compte deux individus. L'un est en surface, replié autour d'une céramique, l'autre au fond de la fosse. Seul un sondage a été effectué afin de préserver la tombe. Les autres sépultures sont des fosses simples probablement individuelles. L'une à conserver un coffrage de bois sur son pourtour. Les ossements sont particulièrement bien conservés notamment pour les fosses des zones les plus humides. Il peut s'agir d'un cimetière aristocratique. L'une des zones est réoccupée par des incinérations gallo-romaines, III^e s.

Les atouts de cette découverte sont que l'on a sans doute l'habitat et le cimetière réunis dans des conditions de conservation sans comparaison pour les sites de la Plaine de France.

RECHERCHES AUX ABORDS DE L'OPPIDUM DE GONDOLE (LE CENDRE, PUY-DE-DÔME) BILAN DES OPÉRATIONS PRÉVENTIVES ET PROGRAMMÉES CONDUITES DEPUIS 2002

Ulysse CABEZUELO (INRAP Clermont-Ferrand), Yann DEBERGE (ARAFA)
avec la collaboration de
P. CAILLAT (INRAP), A. WITTMAN (INRAP), S. FOUCRAS (ARAFA),
M. LOUGHTON (ARAFA), F. BLAIZOT (INRAP)

L'*oppidum* de Gondole est, des trois *oppida* arvernes localisés au sud du grand bassin clermontois, celui qui reste le plus mal connu du grand public mais aussi de la communauté des chercheurs. Identifié assez récemment à un oppidum gaulois à la suite de premiers travaux exploratoires (Collis 1989), il n'avait pas encore fait l'objet d'une étude d'envergure à la différence des sites de Corent (M. Poux) et de Gergovie (T. Pertlwieser). Nous proposons de dresser un premier bilan des découvertes faites depuis 2002, dans le cadre de l'archéologie préventive (diagnostic INRAP sous la direction de U. Cabezuelo de 2002 à 2005) et programmée (fouille ARAFA sous la direction de Y. Deberge en 2005), sur les parcelles situées en avant de la fortification (fig. 1 et 2).



Fig. 1 – Oppidum Gondole. Les opérations archéologiques concernent l'ensemble de parcelles localisées en avant du fossé

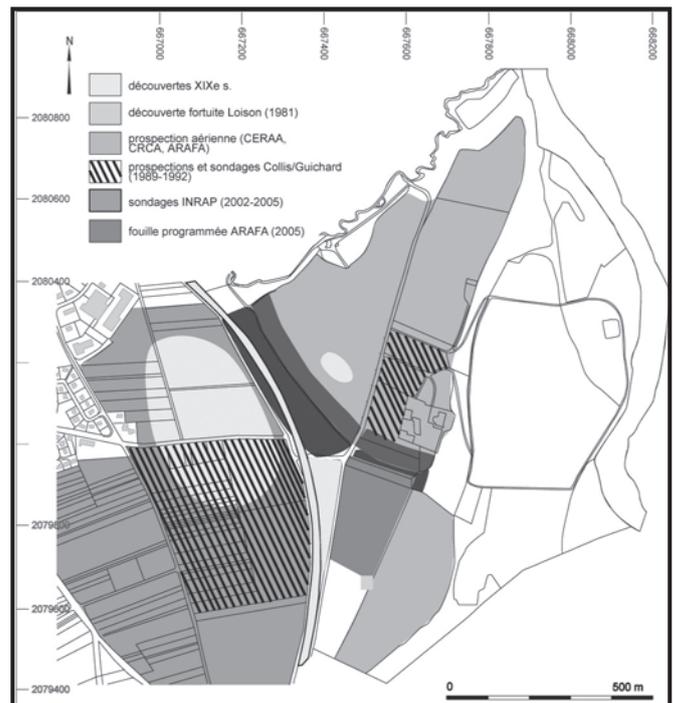


Fig. 2 – Historique des recherches sur l'oppidum de Gondole

Les projets de création d'un contournement routier et d'aménagement d'une ZAC (ZAC des Grandes) sur la majeure partie des terrains situés en avant du site, ont été l'occasion, au travers d'une **opération de diagnostic archéologique** conduite par l'INRAP, d'une reprise des investigations sur ce site. L'opération systématique conduite entre 2002 et 2005 (Cabezuelo, Caillat, Dunkley 2002 ; Cabezuelo, Brizard, Caillat 2004 ; Cabezuelo, Dunkley 2004 ; Cabezuelo, Brizard 2004) a concerné toutes les parcelles situées en avant de la fortification se trouvant à l'ouest de la voie de chemin de fer, soit un espace d'environ 45 hectares. Ces différentes campagnes de sondages systématiques ont révélé que loin d'être fantaisistes les descriptions faites au XIX^e s. relatant la découverte de vestiges funéraires quelque peu inhabituels renvoyaient bien à une réalité archéologique (Mathieu 1864). Celle-ci ne se limite toutefois pas aux spectaculaires résultats obtenus en 2002, année durant laquelle a été fouillée la fosse contenant les ensevelissements de chevaux et d'hommes. Il existe en réalité une assez grande diversité dans la typologie des structures archéologiques présentes qui témoigne de la multifonctionnalité de cet espace situé aux portes de l'*oppidum*.

Sur environ 400 sondages réalisés un peu moins d'une centaine se sont révélés positifs livrant des vestiges variés renvoyant aux domaines funéraire et/ou religieux, artisanal et/ou domestique. L'espace investi s'étend sur une profondeur de 300 m à partir du fossé défensif de l'oppidum et concerne une surface d'environ 22 ha).

L'occupation est organisée par une large voie empierrée (fig. 3), qui a été retrouvée en 2004 et 2005, bordée de deux fossés ou tranchées de palissade distantes l'une de l'autre de 23 m. Cet ouvrage qui est marqué par une certaine monumentalité (la voie « de roulement » est large 6 m, les tranchées de palissade ou fossés s'enfoncent à 1,30 m dans le sous-sol) peut être restitué sur 400 m de long. Il se dirige vers l'entrée visible dans le rempart et correspond, sans trop de doutes, à la voie d'accès principale à l'oppidum. Les autres structures linéaires (des fossés essentiellement) sont assez peu nombreuses et leur organisation est difficile à percevoir. D'une manière générale, la partie du site localisée au nord de cette voie semble plutôt caractérisée par une occupation funéraire et/ou religieuse alors que la partie sud livre plus majoritairement des vestiges à caractère domestique et/ou artisanal.

Au nord de la voie, on rencontre : de vastes fosses quadrangulaires en plan (3m x 2m) qui livrent des ensevelissements de chevaux soigneusement agencés (19 au minimum) avec, au moins dans deux cas, des hommes (fig. 4 ; Cabezuelo, Caillat, Méniel à paraître) ; des fosses, d'orientation différente, qui contiennent des caprinés ou des bovinés ; des sépultures à inhumations ; des enclos fossoyés quadrangulaires de dimension assez restreinte (4 x 3,5 m ; 12,5 x 9,5 m ; 19 x 3,5 m) dont la destination funéraire, bien que probable, n'est pas assurée (fig. 5) ; quelques fosses circulaires en plan pouvant correspondre à des puits.

Au sud de la voie, les vestiges correspondent à des structures linéaires de type palissade ou fossé, des fosses profondes ou puits au comblement sommital détritique, quelques rares trous de poteau, un four de potier ainsi qu'à une vaste fosse quadrangulaire non fouillée (5 m sur 6 m : une cave ?). À noter la découverte dans l'environnement du four de potier d'une molette en os montée sur manche en fer utilisée pour la décoration d'un type céramique produit régionalement autour du milieu du Ier s. av. J.-C. (fig. 6).

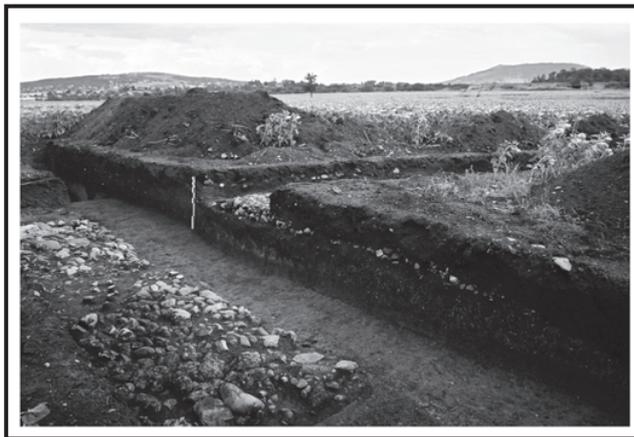


Fig. 3 – Voie empierrée laténienne

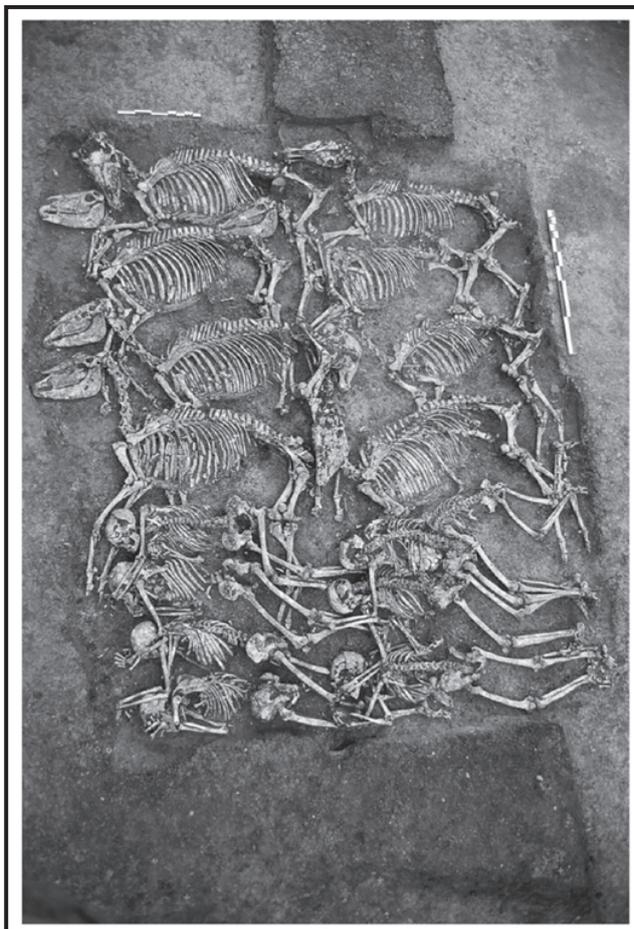


Fig. 4 – Ensevelissement d'hommes et de chevaux fouillé en 2002.



Fig. 5 – Enclos quadrangulaire à destination funéraire probable.



Fig. 6 – Molette de potier découverte en 2004.

L'opération d'archéologie programmée (Deberge et al. 2005 ; ARAFA) a concerné, devant l'impossibilité d'intervenir au cœur même du site (la situation foncière ne le permettant pas), une parcelle n'ayant encore fait l'objet d'aucune investigation archéologique localisée aux abords mêmes du fossé défensif, bien au sud de la voie d'accès conduisant à l'*oppidum*. Cette première campagne de reconnaissance archéologique a porté sur une surface de 3 hectares et a permis le dégagement, sur près de 1500 m², des vestiges mobiliers et immobiliers nombreux et diversifiés (fig. 7). Sur la totalité de l'espace sondé, à l'exception toutefois des abords de la rupture de pente en direction de l'Allier où les phénomènes érosifs ont fait disparaître les vestiges archéologiques, ont été mis au jour des puits (8 ; fig. 8), des fosses (9), des trous de poteau (4), des fossés (3), une cave (avec son escalier ; fig. 9), des sépultures (3), des fours de potier (4 ; fig. 10), un sol construit (dégagé sur 40 m_) et une voie (suivies sur 10 m de long ; fig. 11). Le mobilier collecté, particulièrement abondant (plus de 36 000 restes pour une masse totale supérieure à la tonne) est diversifié (céramique, amphore, faune, quincaillerie, parure, monnaies...). Il permet à la fois de préciser la chronologie de l'occupation qui est centrée sur les deuxième et troisième quarts du Ier s. av. J.-C. (La Tène D2a, D2b) et de dresser un panorama des activités pratiquées sur le site. À la fois lieu d'habitation et de consommation (en témoigne l'abondant mobilier détritique collecté au cours de cette campagne), ce secteur est surtout marqué par une très forte implication dans la production artisanale. Les vestiges immobiliers et mobiliers attestent de la pratique d'une activité de métallurgie du fer (activité de forgeage signalée par la présence de scories, de chutes de fer et d'un bloc tuyère en pierre) et d'une activité de production potière qui semble avoir revêtu un caractère semi industriel.

L'un des résultats importants de cette première campagne est d'avoir pu observer une partie du profil et du mode de comblement du fossé défensif de l'*oppidum*. Ce ouvrage qui, avec le rempart qui le suit, barre l'éperon naturel dégagé dans la terrasse alluviale par l'Auzon et l'Allier, se développe sur près de 600 m de long. Il se présente aujourd'hui comme une vaste dépression d'environ 70 m de large, profonde de 4 m. Le sondage, réalisé sur la moitié de sa largeur (l'autre moitié est située sur des terrains privés non accessibles), a révélé un creusement aux parois (fig. 12) relativement abruptes et à fond plat marqué par la présence d'un aménagement dans la partie centrale du fossé (palissade ?). Ce vaste fossé devait à l'origine avoisiner les 8 m de profondeur et approcher 30 m de largeur. Son creusement a permis le dégagement d'une masse de terre considérable (environ 135 000 m³) qui a servi à l'édification du rempart. Cet ouvrage figure parmi les constructions les plus imposantes connues pour la fin de l'âge du Fer. Son comblement a en grande partie été réalisé par érosion régressive de la partie supérieure du substrat (banc sablo-graveleux). Alors qu'elle était largement colmatée, cette fortification a été réactivée, probablement à l'occasion de l'installation du château de Gondole.

Ces opérations d'archéologie préventive et programmée attestent, chose rarement observée sur les *oppida* de Gaule interne, d'une occupation extensive des abords même de l'*oppidum* portant à 70 ha (42 ha à l'extérieur + 28 ha dans la zone fortifiée) la surface investie à la période gauloise. Ils permettent de proposer une première fonctionnalisation de ce vaste ensemble qui semble s'organiser de façon tripartite : une zone d'occupation domestique (l'intérieur de l'*oppidum*), un espace funéraire et/ou religieux (hors de l'*oppidum*, au nord de la voie), un espace à vocation artisanale (hors de l'*oppidum*, au sud de la voie). Les recherches, qui sont amenées à se poursuivre sur ce site, auront dans un premier temps pour objectif de poursuivre de l'exploration de la zone artisanale dégagée au sud du rempart. Nous n'excluons pas d'engager dans le futur par l'exploration sur d'autres secteurs du site.

Bibliographie

CABEZUELO, DUNKLEY 2002 :

U. Cabezuelo, J. Dunkley, Contournement sud-est de l'agglomération clermontoise, communes de la Roche Blanche, Orcet et le Cendre, rapport de l'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, Clermont-Ferrand, 2002

CABEZUELO, BRIZARD, CAILLAT 2004 :

U. Cabezuelo, M. Brizard, P. Caillat, Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 1, "Les Piots", rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, 2004.

CABEZUELO, DUNKLEY 2004

U. Cabezuelo, J. Dunkley, Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 2, rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, 2004.

CABEZUELO, BRIZARD 2004 :

U. Cabezuelo, M. Brizard, Le Cendre (63), ZAC Des Grandes, phase 3, rapport de diagnostic, Clermont-Ferrand, 2004.

CABEZUELO, CAILLAT, MÉNIEL À PARAÎTRE :

U. Cabezuelo, P. Caillat, P. Méniel, La sépulture multiple de Gondole, dans C. Mennessier-Jouannet, L'Auvergne à l'âge du Fer (Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF Clermont-Ferrand 2003), MAM, à paraître.

COLLIS 1989 :

J. Collis, Campagne de fouille de 1989 sur l'oppidum de Gondole, rapport inédit déposé à l'ARAF, Mirefleurs, 1989.

DEBERGE ET AL. 2005 :

Y. Deberge, S. Foucras, M. Loughton, F. Blaizot, Gondole 2005, Recherche aux abords de l'oppidum (1) : Le faubourg artisanal gaulois, rapport d'opération de fouille programmée, ARAFA/SRA, Mirefleurs, 2005.
Mathieu 1864 :

P.-P. Mathieu, Nouvelles observations sur les camps romains de Gergovia, Mémoires de l'Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, Tome VI, Clermont-Ferrand, 1864.

PROTOCOLE D'ÉTUDE D'UN SITE LITTORAL, PORT-BLANC, ÎLE D'HOEDIC (MORBIHAN). PREMIÈRES APPROCHES ARCHÉOLOGIQUES ET ARCHÉOZOOLOGIQUES.

Marie-Yvane DAIRE et Anna BAUDRY

UMR 6566 « Civilisations atlantiques et Archéosciences », Rennes.

Les sites archéologiques du littoral breton subissent, comme tous ceux des côtes de la Manche et de l'Atlantique, les attaques incessantes des érosions marine et éolienne qui, favorisant leur découverte, souvent brutale, entraîne aussi souvent leur dégradation rapide voire leur disparition à court terme, parfois accélérée par des actions anthropiques.

C'est ce qui a motivé une première intervention (en 2004) sur le site de Port-Blanc, à Hoedic (Morbihan), la plus méridionale des îles qui s'égrènent au sud de la presqu'île de Quiberon (fig. 1).

Ce gisement s'est initialement caractérisé par deux éléments majeurs :

- des structures liées à la production de sel, notamment d'une fosse ou cuve (1 m de diamètre pour 0,90 m de profondeur), caractéristique des ateliers de bouilleurs de sel bretons, de forme cylindrique et tapissée d'argile,
- un niveau archéologique de l'Age du Fer stratifié, d'une puissance de 0,90 m, comportant une couche de coquillages très épaisse (jusqu'à 0,50 m), au sein de laquelle sont conservés de très nombreux vestiges fauniques d'origine terrestre et marine.



Fig.1 – Localisation de l'île de Hoedic (Morbihan, Bretagne) (DAO L. Quesnel).

La fouille programmée menée à l'automne 2005 était donc motivée par un double objectif :

- d'alimenter le programme de recherche sur la « Production protohistorique de sel dans l'Ouest de la Gaule », d'autant que ce programme se tourne, depuis 2002, plus spécifiquement vers la côte atlantique, les ateliers du sud de la Bretagne étant relativement mal connus sur le plan qualitatif (pratiquement pas d'ateliers fouillés et, de plus, les opérations de fouilles furent de portée restreinte,
- d'enrichir nos connaissances de la faune protohistorique dont la présence peut ici être liée soit à l'activité artisanale (confection de salaisons ?), soit à l'activité domestique.

Le très bon état de conservation des ossements, du à l'abondance des coquillages associés, ainsi que des structures archéologiques, lié à la présence d'un manteau dunaire épais de 1,50 m scellant l'ensemble du site, offre un potentiel intéressant.

Les résultats préliminaires montrent un ensemble de structures (fig.2) : des murs de 1 m de large environ et à double parement, dont certains conservés sur plusieurs assises, s'organisent de part et d'autre d'une entrée matérialisée par des pierres de chant. Ils sont associés à des structures artisanales (cuve à saumure) et à une vaste fosse comblée de divers mobiliers (faune, éléments de briquetages, céramiques domestiques, amphores Dressel 1...), chronologiquement homogènes. Un sol a également été reconnu en périphérie de cette fosse.

Les coupes stratigraphiques relevées sur une puissance de plus de 2 m montrent l'existence d'un épais niveau humique d'origine anthropique, très riche en coquilles et autres déchets (faune et autres mobiliers), piégé sous un manteau dunaire variant de 0,5 à 1,5 m d'épaisseur et reposant sur un substrat de limon loessique (orangé).



Fig.2 – Plan des structures révélées par la campagne de fouille de 2005 (DAO L. Quesnel).

Sur le plan archéologique, le site semble répondre à une double vocation, artisanale et domestique qu'il conviendra de préciser par la poursuite d'une fouille plus étendue, largement justifiés par la qualité de conservation de vestiges architecturaux et mobiliers chronologiquement homogènes (fin 2^{ème}-1^{er} s. av. J.-C.).

Le dépôt de restes de faune, marine et terrestre a fait l'objet d'un mode de prélèvement systématique au cours de la fouille par carrés de 1m sur 1m et par passe de 10cm. Ainsi, deux stations de tamisage à l'eau composée chacune d'une colonne de 2 tamis (mailles 4mm et 2mm) ont été mises en place à proximité immédiate du chantier permettant un tamisage régulier et instantané des sédiments issus de la fouille.

Au vu de la quantité importante de restes, seule la moitié des sédiments issus des structures a bénéficié d'un tamisage systématique.

Grâce à la mise en place de ce procédé, des milliers de restes fauniques ont été mis au jour. Il s'agit en grande majorité de coquillages et notamment de patelles, cependant ces amas coquilliers ont également permis la conservation d'une faune relativement variée composée de grands et petits mammifères, de poissons et de crustacés.

Cette importante quantité de restes de faune terrestre et marine représente une rare occasion d'aborder des questions essentielles sur les conditions de vie en milieu littoral et insulaire et notamment celle de l'alimentation carnée. Il est notamment intéressant de noter que malgré l'éloignement du site par rapport au continent, les espèces domestiques les plus imposantes tels que le bœuf et le cheval sont présentes au sein de ce lot.

Cette étude archéozoologique apparaît comme fondamentale dans la compréhension des activités et de l'économie de subsistance de ce site à vocation domestique et artisanale. Les modalités de gestion et de consommation des cheptels sont très peu connues pour les sites datés de l'Age du Fer dans l'Ouest de la Gaule et plus particulièrement pour les milieux littoraux et insulaires. Une multiplication des études de faune notamment en Bretagne, région offrant un potentiel d'études non négligeable, permettrait de mettre en évidence les spécificités propres à ce type d'occupation.

Les études de laboratoire qui vont suivre viendront compléter ces premiers résultats de terrain et orienter les recherches à venir sur ce site majeur de la côte sud de l'Armorique.



Figure 3 - Station de tamisage en cours d'utilisation (cliché A. Baudry).

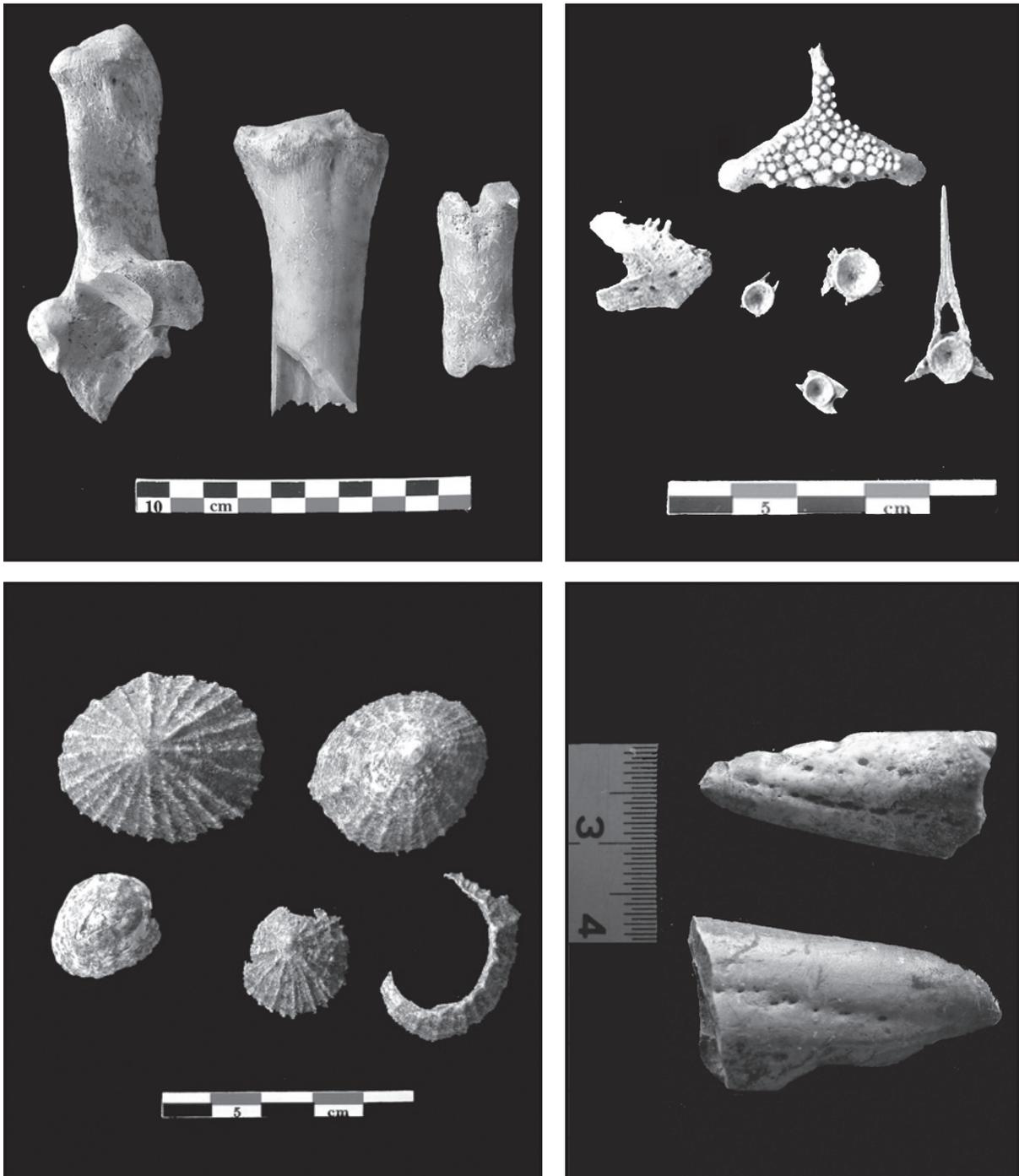


Figure 4 - Exemple de restes de faune mis au jour : ossements de bœuf, os pharyngien et vertèbres de poisson, patelles et pinces de crustacés (de gauche à droite, clichés A. Baudry).

AUCH PROTOHISTORIQUE. RÉSULTATS DES RECHERCHES RÉALISÉES EN 2005

Philippe GARDES
INRAP-UTAH/UMR 5608

L'occupation protohistorique de la ville d'Auch s'est révélée progressivement, depuis le milieu des années 1960, à l'occasion de la surveillance de travaux d'urbanisme. Mais son étude n'a véritablement débuté qu'en 1998 avec la première fouille de sauvetage, réalisée au chemin de Cougeron (Bach, Gardes, 2001-2002). Deux opérations d'évaluation menées en 2005 ont à nouveau permis de collecter une importante documentation archéologique, témoignant de l'importance de l'agglomération préromaine.

Collège Mathalin

Un sondage pratiqué dans la partie sud du Collège Mathalin a révélé la présence d'une épaisse couche archéologique (0,80 à 0,90 m. d'ép.) établie directement au contact du substrat de calcaire délité. En raison de contraintes liées à la présence de vestiges gallo-romains, ce niveau n'a pu être étudié que sur une surface de 3 m² environ. Le sédiment est très homogène mais de légères variations de texture ainsi que la répartition spécifique des éléments anthropiques ont tout de même permis d'isoler deux horizons bien caractérisés.

Phase I (deuxième moitié du II^e s. av. n. ère).

Le niveau inférieur s'identifie à une couche argileuse meuble présentant une forte densité de petits charbons et de nombreux fragments de céramique. Ceux-ci sont souvent de gros module et sont pour la plupart posés à plat.

Le mobilier comprend près de 400 fragments de céramique (fig. 1).

La vaisselle tournée fine régionale constitue le groupe le plus étoffé avec 261 fragments pour 30 individus. Dans cette série, les vases bas ouverts sont surtout représentés par des écuelles à bord rentrant. Suivent les jattes carénées à profil bombé. Les pots ovoïdes occupent également une place importante. La plupart correspondent à des vases hauts à col bien marqué. Des variantes présentent un bord aplati ou sont dépourvus de col. Sur ces formes hautes les décors apparaissent variés. On note en particulier des ondes polies associées ou non à des filets, des filets organisés en registres superposés...

La céramique modelée se situe nettement en retrait. On ne compte qu'une soixantaine de fragments. Les formes correspondent essentiellement à des pots à lèvre triangulaire ou biseautée. Des écuelles ainsi qu'un bord de jarre figurent également dans ce lot.

Les productions semi-fines constituent la dernière catégorie de céramique régionale. Mais seul un bord de pot et une épaule décorée de deux baguettes à l'amorce de la panse ont été récoltés.

La céramique fine importée n'est représentée que par de la céramique à vernis noir de type A. Parmi les fragments collectés, six éléments de forme ont été identifiés (coupes de type Lamb. 27Bb, Lamb 27Ba, coupelles Lamb. 27c et Lamb. 28a-b). Un pied annulaire, appartenant également à une coupe, présente une vasque décorée d'un cercle guilloché associé à des palmettes dont une seule est conservée.

Une quarantaine de fragments d'amphore italique sont également à signaler. Parmi ceux-ci, on note la présence d'un départ d'anse supérieur et d'une épaule de type gréco-italique ou Dressel 1A.

Les éléments de chronologie disponibles permettent de dater ce niveau du milieu ou de la deuxième moitié du II^e s. av. n. ère.

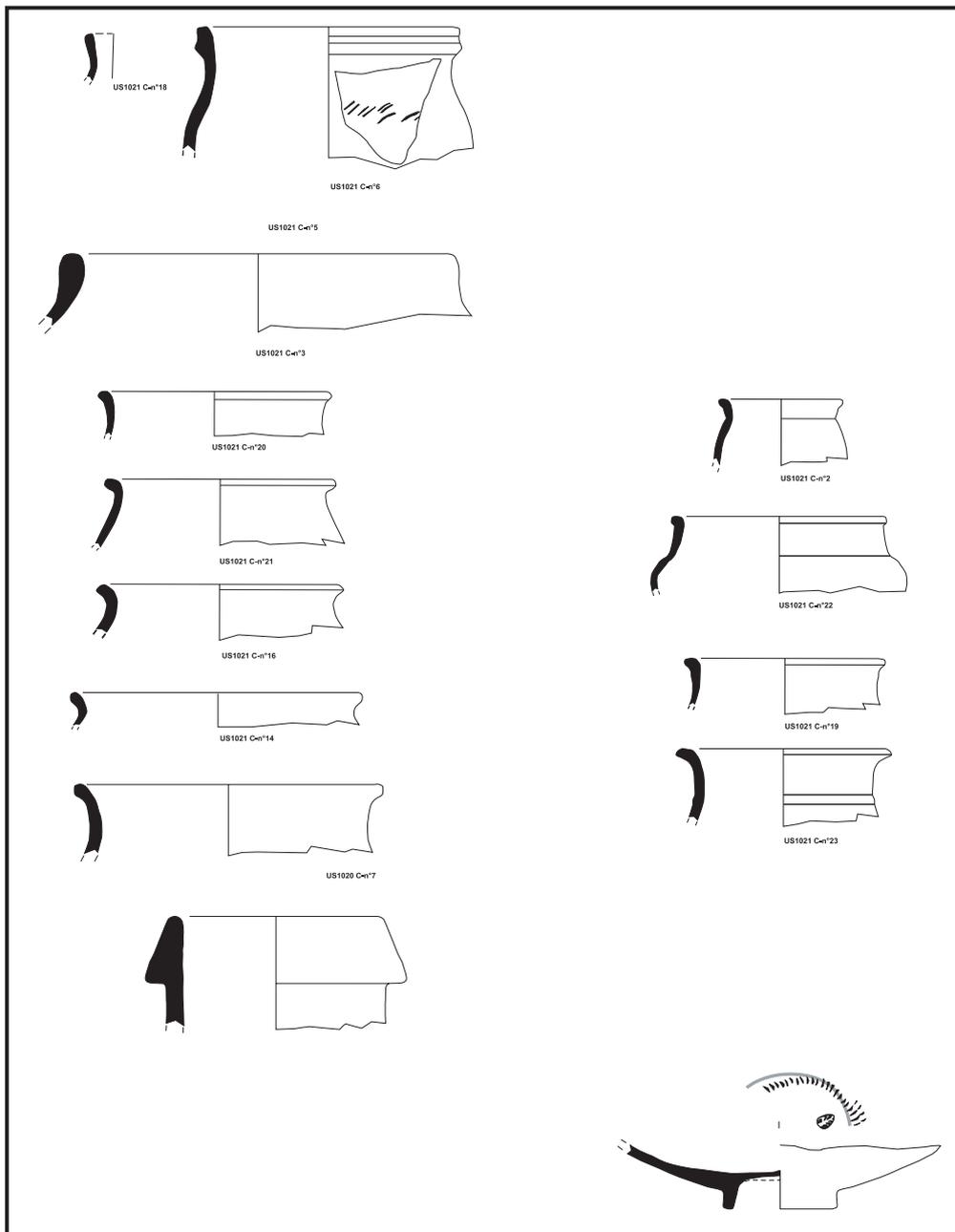


Fig. 1

Phase 2 (première moitié du I^{er} s. av. n. ère).

Le niveau supérieur est caractérisé par la présence en faible quantité de charbons de bois, de nodules de terre cuite et de céramique, très fragmentée, sans concentration notable.

Le mobilier exhumé comprend moins de 80 fragments de céramique. Parmi celle-ci, on note l'importance des productions tournées régionales avec en particulier des écuelles à bord rentrant et des pots. Les productions modelées ne sont représentées que par une poignée de tessons. Le lot amphorique comprend exclusivement des fragments d'origine italique, souvent d'aspect massifs. La seule lèvre répertoriée appartient au type Dr 1B. Ce mobilier peut être situé dans le courant de la première moitié et/ou du milieu du I^{er} s. av. n. ère.

Ces deux couches correspondent vraisemblablement à deux états d'un niveau d'occupation formé dans un milieu humide ou régulièrement inondé. Aucune structure n'a pu être identifiée, ce qui peut s'expliquer par l'extension réduite de la fouille.

Rue du 11 Novembre

L'opération de diagnostic menée à bien rue du 11 Novembre, en juin 2005, a donné des résultats d'intérêt majeur. En effet, elle a concerné une emprise de près d'1/2 hectare en plein cœur de la ville antique.

Phase 1 (III^e s. av. n. ère).

Les premières traces d'occupation structurée correspondent à un niveau de sol (terre battue ?) (Us 1050) peut-être associé à un trou de poteau, repérés dans la tranchée 1. Une fosse sous-jacente se rapporte également à cette phase. La datation de cet horizon pose problème. Le seul mobilier connu est issu de la fosse et ne comprend qu'un tesson de céramique tournée fine et un fragment de bracelet en bronze à décor moulé.

Phase 2 (120/100-40/30 av. n. ère).

L'habitat apparaît mieux caractérisé durant la phase 2. Les trois sondages profonds ont en effet révélé des structures d'habitat protohistoriques.

Les vestiges rencontrés correspondent à des constructions sur poteaux porteurs ou sablière basse. Le torchis, dont de nombreux fragments ont été découverts, semble avoir été majoritairement utilisé pour l'édification des parois. Cependant l'amorce d'un probable mur de terre illustre peut-être l'emploi de la terre massive dès la phase 2. Les sols appartiennent à différents types. Dans la tranchée 1, il s'agit d'un niveau de terre battue rehaussé à plusieurs reprises. Le sol 4004 (Tr 4) s'identifie, quant à lui, à un lit de petits galets jointifs, ponctuellement recouvert d'un sédiment beige ou rouge (lambeaux de recharges ?). Il est associé à un fossé latéral et pourrait correspondre à un niveau extérieur (cour, voierie). La coupe réalisée dans la tranchée 1 permet de mettre en relation un trou de poteau, un sol mais aussi un foyer, matérialisé par une chape de terre rubéfiée rechargée à plusieurs reprises.

Le mobilier recueilli est très abondant. Il comprend essentiellement de la céramique commune.

Les productions tournées fines sont nettement majoritaires. Le registre des formes est dominé par les écuelles à bord rentrant. Les jattes carénées à profil bombé sont également attestées. Les formes hautes sont représentées par des pots ovoïdes à col bien marqué. Sur ce type de vase, les décors se limitent à des baguettes à l'amorce du col et à des filets polis. Les vases à cuisson oxydante, dont plusieurs bords de pots ovoïdes, se situent nettement en retrait.

Une catégorie de production tournée plus grossière a été qualifiée de « semi-fine ». Le registre des formes ne comprend que des pots à lèvre éversée dont la base du col est souvent rehaussée de stries.

Les productions modelées n'occupent qu'une position secondaire. Elles sont représentées par des écuelles à bord rentrant, des pots à lèvre triangulaire, dont la panse est quelquefois peignée, et un bord de jarre à lèvre ourlée. Même si la représentativité de la série n'est pas complètement assurée, on doit tout de même insister sur le rôle marginal dévolu à cette catégorie.

La céramique importée apparaît de manière anecdotique avec un seul tesson de campanienne A. Une trentaine de fragments d'amphores italiques sont également à noter avec en particulier une lèvre de type Dr 1A.

Le reste du mobilier ne comprend que des éléments métalliques. Il s'agit d'un fragment de fibule de type Feugère 5a (125-50 av. n. ère), dont manquent le pied et une partie de l'arc, et d'un anneau de bronze fragmenté.

Les données collectées au cours de ces deux évaluations présentent un grand intérêt pour la connaissance de l'agglomération protohistorique.

Ainsi, ces opérations ont confirmé le phasage établi au chemin de Cougeron, en 1998 (Bach, Gardes, 2001-2002). Les vestiges les plus anciens jusqu'alors reconnus remontent au milieu et à la deuxième moitié du II^e s. av. n. ère (Phase 1). L'habitat est caractérisé par des structures sur poteaux porteurs et des sols de terre battue. Des éléments appartenant à la phase 2 (première moitié du I^{er} s. av. n. ère) ont également été reconnus en de nombreux points de la ville basse. La plupart correspondent à du mobilier trouvé hors-contexte lors de travaux d'urbanisme. En revanche, au

chemin de Cougeron, a pu être étudié un bâtiment probablement rectangulaire sur sablière basse, associé à une couche d'occupation riche en mobilier. Des niveaux d'occupation, quelquefois accompagnés de structures, sont également signalés dans la zone de l'Hôpital général et du collège Mathalin.

L'emprise de l'agglomération protohistorique peut désormais être précisée (Gardes, 2002). Elle devait s'étendre des bords du Lastran au nord, au quartier du Serres au sud. L'occupation apparaît encore dense au chemin de Cougeron et la limite orientale doit donc être placée au-delà. En revanche, les niveaux protohistoriques n'ont pas été observés lors des travaux de calibrage du Gers. Si l'on prend en considération l'ensemble de ces informations, on doit considérer l'extension minimale du site à 25 ha, ce qui en fait déjà une des villes ouvertes les plus vastes du sud-ouest. Il est également intéressant de noter que, comme pour la fouille du Cougeron, plusieurs structures repérées rue du 11 novembre sont implantées selon des axes qui seront repris à l'époque romaine. Ce phénomène amène à s'interroger sur le degré de structuration de l'établissement protohistorique.

Bibliographie récente

BACH, GARDES, 2001-2002 : Bach (S.), Gardes (Ph.), Un secteur d'Augusta Auscorum. Des origines de la ville au IV^e s. p.C., *Aquitania*, XVIII, 2001-2002, 79-110.

CANTET, 2000 : Cantet (J.-P.), Eléments du second âge du Fer dans la quartier de Mathalin à Auch, *Actes de la XXI^e journée des archéologues gersois*, Auch, 2000, p. 17-42

GARDES, 2001 : Gardes (Ph.), Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources, dans *Territoires des peuples et des oppida d'Europe occidentale* (Actes du colloque de l'A.F.E.A.F.), Martigues, Errance, 2001, p. 48-65

- **2002** : Auch à la fin de l'âge du Fer. Essai de carte archéologique, dans Gardes Ph., Colléoni (F.), Costes (A.), Koupaliantz (L.), Petit (C.), Tranier (E. et R.), *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du seconde âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, 2002, tome 1 : p. 114-128.

- **en préparation** : *Les Aquitains. Histoire et Archéologie (Ve s. av. – Ier s. de n. ère)*, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches, en préparation

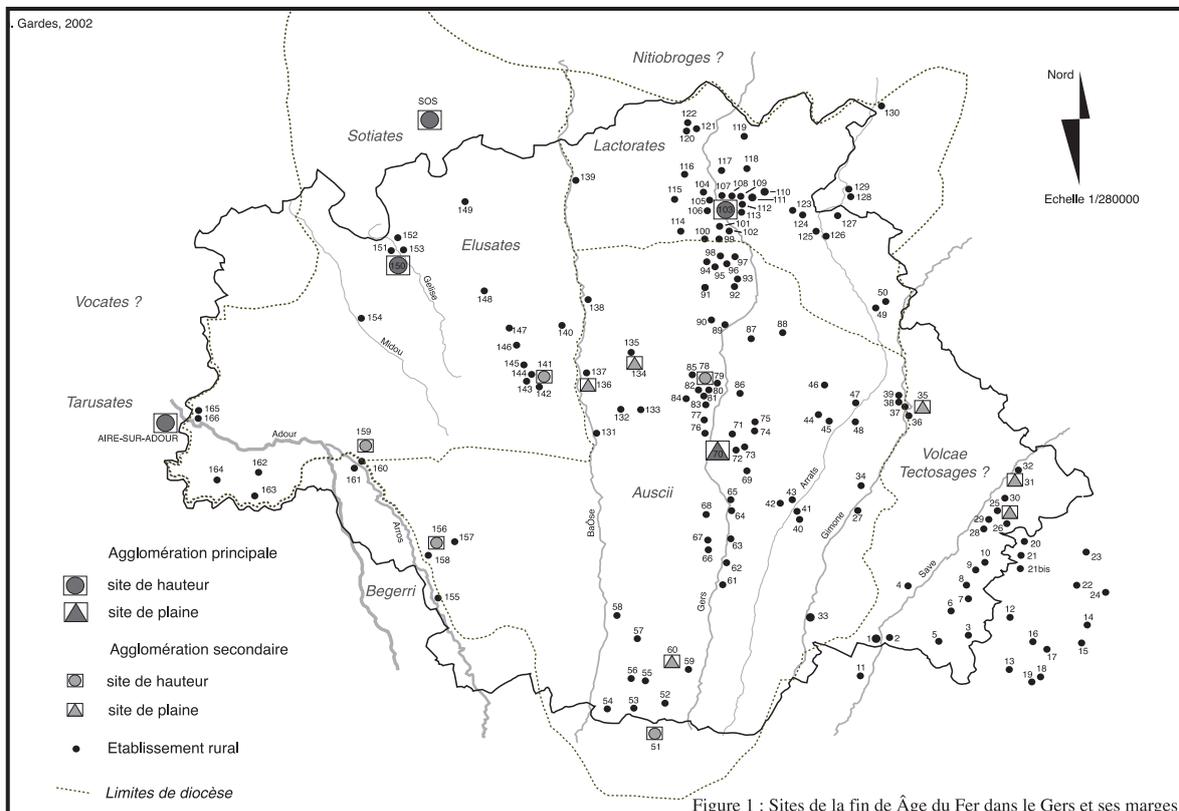
LAPART, PETIT, 1993 : Lapart (J.), Petit (C.), *Le Gers*, 32, Carte Archéologique de la Gaule, Paris, Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993, 354 pp.

OPPIDA, FORMES DE L'HABITAT ET CULTURE MATÉRIELLE DU SECOND ÂGE DU FER DANS LE GERS ET SES MARGES

Philippe GARDES (Coordinateur, INRAP-UTAH/UMR 5608),
Fabien COLLÉONI (UTAH/UMR 5608), **Laurent CORDIER** (INRAP),
Alain COSTES (Archéo en Savès), **François DIDIERJEAN** (Ausonius/UMR 5607),
Jean-Jacques GRIZEAUD (INRAP-UTAH/UMR 5608),
Laure KOUPALIANZ (Université d'Aix-en-Provence),
Catherine PETIT-AUPERT (Université de Rennes I),
Eric et Rolande TRANIER (Archéo en Savès)

L'habitat du second âge du Fer dans les limites de l'Aquitaine ancienne¹ souffre d'un grave déficit de recherches du au faible développement des fouilles préventives et au manque de chercheurs institutionnels. La prospection thématique intitulée : « Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges » réalisée de 2002 à 2004 s'offrait comme un des moyens de faire évoluer la situation, par une action collective menée à l'échelle d'un département. Les objectifs affichés ont été en grande partie atteints. Il s'agissait en effet, d'une part, de dresser un bilan des connaissances, à partir d'une révision critique de la documentation disponible, et d'autre part, d'étudier plus en profondeur plusieurs zones-tests.

Le premier volet du projet a consisté à contrôler les sites et indices de sites, livrant de l'amphore indéterminée, mentionnés dans la bibliographie (enquête orale, vérifications au sol, prospection aérienne, examen du mobilier associé). Une trentaine de gisements figuraient dans la carte archéologique en 1993. Le dépouillement de la documentation constituée depuis lors a permis de recenser 86 sites ou indices de sites supplémentaires. Enfin, 44 nouvelles occurrences sont venues s'ajouter au corpus. Le total des sites et indices de sites s'établit donc aujourd'hui à 164.



¹ L'Aquitaine antique correspond actuellement aux départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, du Gers, des Hautes-Pyrénées et à une partie de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

Parallèlement, à la suite des travaux de terrain et d'un travail de thèse (C. Petit-Aupert), les membres du projet ont dressé un bilan des données par micro-régions (Lectourois, Eauzan, Pays d'Auch, Savès et Gascogne toulousaine). Ce travail, long et fastidieux, a été couplé à une étude systématique de sites et de secteurs bien délimités. Ainsi les *oppida* d'Esbérour à Eauze (2002-2003), de La Sioutat à Roquelaure (2002-2003), de Latran à Pouydraguin (2003) et des Trois Morpions à Tourdun (2003) ont fait l'objet d'une prospection fine avec pointages des concentrations. L'étude des terroirs associés a également donné des résultats significatifs avec, au total, l'identification d'une vingtaine de sites ruraux. Parallèlement, F. Colléoni a consacré plusieurs campagnes de prospection systématique à différents secteurs de la cité d'Auch dans le cadre de sa thèse. Une trentaine de gisements ont ainsi été identifiés ou vérifiés, dont deux stations routières gallo-romaines occupées dès le II^{ème} s. av. J.C., trois importants sites «à amphores» et une vingtaine d'établissements ruraux. Enfin, une opération de sondage réalisée à Touget, en 2004, a permis de documenter un type de site jusqu'alors peu connu : les agglomérations secondaires.

La cohérence des données obtenues permet d'établir une classification préliminaire des sites. La première catégorie comprend les trois oppida et agglomérations principales identifiés grâce aux sources gréco-latines et/ou à la documentation archéologique (Esbérour à Eauze, Auch et Lectoure). Ils se distinguent clairement par leur surface (entre 3 et 30 fois supérieure aux autres habitats agglomérés), leur insertion dans le paysage et leur longévité mais aussi par la qualité et la diversité de leur culture matérielle.

À une échelle inférieure, on trouve des oppida et des agglomérations secondaires dont l'existence n'était que soupçonnée jusque-là. À côté de sites fortifiés, on trouve quelques sites ouverts de plaine qui présentent, en général, une emprise supérieure à 2 hectares et se situent à un carrefour routier ou le long d'une voie de pénétration importante, voire dans certains cas dans une zone-frontière supposée (Latran à Pouydraguin, Touget). Leur rôle à l'échelle micro-régionale se déduit de la fréquence des tessons d'amphore italique (une centaine d'individus à Roquelaure, Pouydraguin et Touget). Certains semblent précéder dans le temps une station routière gallo-romaine mentionnée par les sources (Boussen-*Belsinum* à Samaran, St-Jean-Poudge-*Vanesia*, L'isle-Jourdain-*Bucconis*) ou les témoignages archéologiques (St-Paul).

La plus grande partie des sites repérés correspond néanmoins à des établissements ruraux. Une minorité ont livré des témoins d'occupation datables exclusivement des deux derniers siècles avant J.C. La plupart ont postérieurement donné naissance à un site gallo-romain, ce qui a quelquefois entravé leur identification. Ainsi, plusieurs dizaines de sites considérés comme antiques d'après les sources de la *Carte Archéologique* connaissent une première étape d'occupation à la fin de l'âge du Fer. Ce diagnostic a été confirmé par les prospections systématiques menées ces dernières années. On doit en particulier noter que la plupart des grandes *villae* du haut-Empire sont implantées sur un site antérieur. La prospection aérienne a également révélé plusieurs enclos pouvant potentiellement appartenir à la période. Cependant, l'absence de mobilier en surface, la plupart du temps, empêche de se prononcer de manière définitive sur leur datation. Des confusions sont en effet possibles avec des éléments du parcellaire moderne et des structures d'époque médiévale ou modernes fréquemment enregistrées dans les matrices cadastrales. Des ramassages récents ont permis de lever le doute dans le cas des sites de Lapalu à Touget et surtout d'Encluzet (Marsac, Tarn-et-Garonne).

Les recherches menées durant ces trois années ont clairement révélé l'importance de l'occupation de la fin de l'âge du Fer en Gascogne. Ainsi, de nombreux sites sont venus compléter les inventaires disponibles. De même, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la caractérisation des gisements. Enfin, la prospection systématique a révélé une importante densité d'occupation, évoquant un espace rural déjà très largement mis en valeur. L'ampleur des résultats permet désormais d'envisager une nouvelle étape des recherches, plus orientée vers l'analyse interne des différentes catégories de sites.

En novembre 2005, une table-ronde intitulée « Les Aquitains et leurs voisins (III^e-I^{er} s. av. n. ère). Habitat – Territoires – Culture matérielle » (Université de Toulouse-le-Mirail) a permis de faire le point de ces recherches et de confronter les résultats avec les données disponibles dans le reste de l'Aquitaine. Les actes seront prochainement publiés aux éditions Monique Mergoil, dans la collection « Protohistoire européenne ».

Bibliographie spécifique

GARDES *et alii*, 2002 : Gardes (Ph.), Charlas-Tranier (R.), Colléoni (F.), Costes (A.), Didierjean (F.), Ferry (D.), Koupaliantz (L.) Petit-Aupert (C.), Tranier (E.), *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, 2002, t. 1, 248 p., t. 2 : 179 p.

GARDES *et alii*, 2003 : Gardes (Ph.), Cordier (L.), Didierjean (F.), Grizeaud (J.-J.), Koupaliantz (L.), *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, 2003, 117 p.

GARDES *et alii*, 2004 : Gardes (Ph.), Grizeaud (J.-J.), Koupaliantz (L.), Rancoule (G.), *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, SRA de Midi-Pyrénées, 2004, 114 p.

UNE OCCUPATION GAULOISE DU IV^e SIÈCLE AV. J.-C. DÉCOUVERTE SUR LE SITE DE *MANIVIELE*, LE VERNET (HAUTE- GARONNE).

Jean-Jacques GRIZEAUD
INRAP - G.S.O. - UMR. 5608 Toulouse

Cadre géographique et circonstance de l'intervention.

Le site de *Maniviele* est localisé à l'ouest du bourg du Vernet, à proximité du ruisseau, dit, du *Lissié*, à une distance de 1500 m du cours actuel de l'Ariège. L'opération archéologique qui a été effectuée en septembre 2004, s'intègre dans l'ensemble des investigations archéologiques qui ont été menées par les personnels de l'INRAP, en amont du projet d'aménagement de la RN.20 sud (déviations du Vernet), réalisées par la Direction Départementale de l'Équipement. Les vestiges archéologiques ont été découverts préalablement à la fouille, lors du diagnostic qui a été réalisé sur le tracé de la future déviation, suivie d'une phase d'évaluation complémentaire réalisée en septembre 2003, qui allait permettre de préciser le contexte archéologique des lieux (Lelouvier, 2004).

RÉSULTAT

Une concentration importante de mobilier céramique, piégée dans un niveau de recouvrement argileux très foncé, a été avec la découverte d'un puits, un facteur déterminant dans la reconnaissance du site. Le décapage pratiqué sur cette partie du tracé routier n'a pas révélé d'indices pertinents relatifs à l'organisation même de l'habitat. Seuls, deux aménagements matérialisaient l'existence d'une occupation, implantée en bordure de chenal : un puits à eau et un aménagement de sol de galets qui lui est associé.

Le **chenal**, premier aménagement repéré lors de cette opération, est celui qui nous a fourni l'essentiel du mobilier recueilli sur le site. Le relevé des coupes stratigraphiques, a permis de restituer un profil longitudinal et transversal de cette dépression naturelle, d'une huitaine de mètre de largeur ainsi qu'un modèle qui témoigne de la dynamique de ses comblements successifs.

L'analyse carpologique, démontre que l'environnement du chenal durant son activité comportait une couverture végétale assez faible¹ bordé de pâture ou de prés, en lisière de forêt à couvert végétal peu dense. Les lieux semblent avoir été plus ou moins entretenus par l'homme qui fréquentait ce chenal, pour venir y puiser en partie, l'eau, nécessaire à ses besoins domestiques. Pour des raisons qui nous échappent encore aujourd'hui, ce secteur du site à l'environnement marécageux, a été en partie assainie à un moment donné. La dépression, dont la profondeur estimée pour l'époque est d'environ 0,50 m, a été utilisée comme zone de rejet. Malgré la grande fragmentation des céramiques qui sont réparties sur plusieurs mètres de longueur sous forme d'épandage, le mobilier dans l'ensemble est assez frais. Cette observation indique que celui-ci a été recouvert peu de temps après qu'il ait été déposé comme remblai dans le chenal. Néanmoins, l'usure ou l'absence de l'épiderme constaté notamment sur les céramiques fines, nous informe que certaines pièces ont été en contact avec un foyer ou un incendie avant d'être jetés. Après le remblaiement partiel du chenal, un puits a été aménagé. Ce fait nous démontre que la création d'un point d'eau était jugé utile sur ce secteur.

Le **puits** de *Maniviele* est la seule structure du site représentant un ensemble clos et homogène. Sa reconnaissance dans l'encaissant était facilitée grâce à son comblement de nature argileuse, compact et sombre. Le puits a été installé dans le substrat graveleux et son creusement semble avoir été réalisé depuis le Sud, ou une rampe d'accès a bien été identifiée (fig.1). Les parois

¹ Etude carpologique de Frédéric Durand (EHESS)

inférieures de la fosse présentent un profil encaissé et un plan plus ou moins quadrangulaire. La base du cuvelage est constituée de quatre gros pieux en chêne d'une section qui varie de 15 à 20 cm et qui délimite un bassin rectangulaire de 1,10 m sur 0,70 m (fig.2). Des planches, disposées sur champ, ont servi à maintenir les parois instables du substrat. La partie inférieure du cuvelage, du fait de son immersion permanente où apparaît la nappe phréatique, était particulièrement bien conservée. La partie supérieure -hors d'eau- n'était matérialisée que par une trace ligneuse brune organique, imprimée dans l'argile visible uniquement sur la coupe stratigraphique. Une argile grise, très pure, remplissait le fond du puits. Ce niveau matérialise un comblement lent qui s'est produit durant toute l'activité du puits, jusqu'à son abandon. Dès lors, des comblements successifs se sont opérés. Avec l'érosion des parois très friables, des galets mêlés à de la grave ont été entraînés vers le fond, se superposant à des dépôts argileux hétérogènes.

Un premier effondrement de la paroi Ouest, qui avait conservé un profil encaissé, scelle le fond du puits et semble correspondre à un abandon partiel de celui-ci. Trois grandes séquences relevées en coupe stratigraphique et que l'on peut détailler dans l'ordre chronologique, vont alors se succéder. Un dépôt primaire très argileux et hétérogène, de couleur gris clair, semble témoigner une étape intermédiaire ou le puits, après effondrement, a pu être utilisé. Intervient ensuite un dépôt secondaire très hétérogène de nature argileuse, brun-gris, s'intercalant avec des niveaux de cailloutis et galets provenant de la surface.

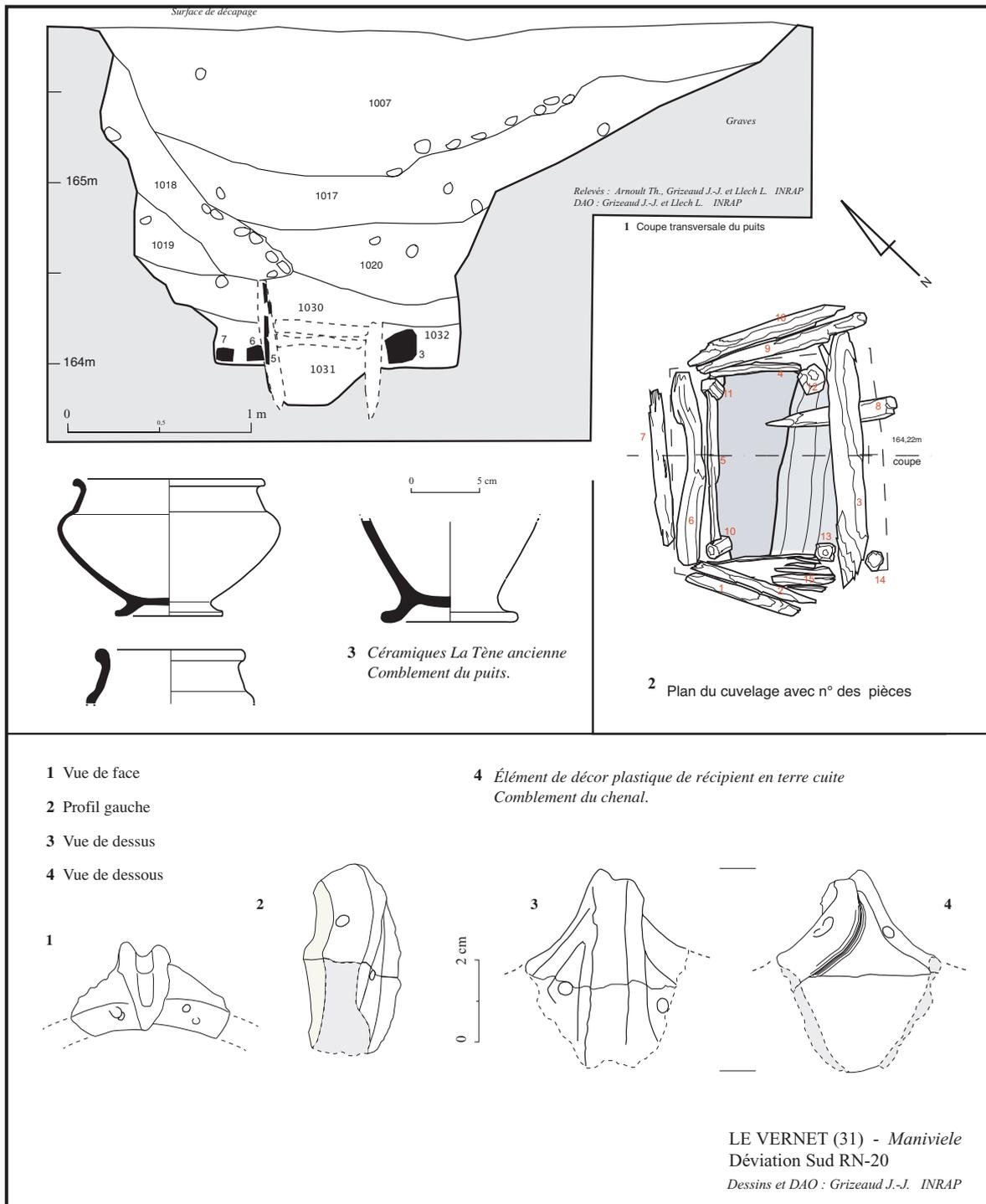
Un aménagement de sol constitué de galets, a été dégagé et relevé sur une surface horizontale de 70 m². Cet aménagement qui se superpose au tracé du chenal, a été mis en évidence, grâce à une concentration importante de galets de calibres divers, sur une épaisseur moyenne de 0,20 m. Une limite régulière constituée de galets de plus gros volume, a été suivie sur une douzaine de mètres. Quelques fragments céramiques de petite taille ont été recueillis lors de la fouille. Cet aménagement semble constituer un niveau de sol qui peu être mis en relation avec l'utilisation du puits. La relation stratigraphique ayant été coupé entre ce sol et le puits lors de l'évaluation archéologique il nous est difficile aujourd'hui d'argumenter cette hypothèse et de la documenter avec précision. Néanmoins, on peut envisager que la grave et les galets qui ont servi à l'aménagement de ce sol aient été extrait, lors du creusement du puits. Un petit creusement de poteau a été dégagé à l'extrémité Nord-Ouest de celui-ci, indiquant la présence d'une structure en bois.

CONCLUSION

La fouille ne concerne qu'un des abords immédiats de ce qui semblerait être un établissement rural implanté au bord d'un chenal, dont l'existence est attestée, mais dont la localisation et l'étendue reste à préciser à ce jour. La fouille n'a semble t-il fait qu'effleurer le site proprement dit. L'artisanat est relativement bien représenté avec l'activité du filage et/ou du tissage. La meulerie et l'égouttage pour la fabrication du fromage ou le filtrage d'autres substances, avec des vestiges de foyer, témoignent des tâches domestiques qui sont révélées à travers ces matériaux.

À défaut d'avoir livré des vestiges liés à l'habitat comme les fondations des maisons ou des annexes, le site fournit un lot important de matériel qui est composé en grande majorité de fragments céramiques de tradition indigène. La grande fragmentation (3194 fpts) n'a pas permis de reconstituer des profils complets. Sur cet échantillonnage, Le Nombre Minimum d'Individu est représenté par 221 formes identifiées. 154 individus concernent les vases fermés, 61, les formes ouvertes et 6 individus regroupent les récipients à pâte claire, en particulier les cruches de type Massaliète². Le mode de cuisson, s'opèrent en grande majorité en atmosphère réductrice. Le quartz ou le mica est largement utilisé comme dégraissant, selon les catégories de récipients. Le répertoire des décors est classique et très représentatif des périodes protohistoriques généralement relevées. Impressions digitées pour les décors plastiques appliqués sur une légère surépaisseur de pâte, ou traits obliques incisés. Ces décors concernent principalement les vases fermés à pâte grossière ou semi grossière et sont toujours placés à la jonction col panse, avec une belle finition au niveau du bord.

² D'après une expertise de Michel Bats, il pourrait s'agir d'imitations.



Un fragment de terre cuite à décor plastique zoomorphe, soulève quelques interrogations quant à l'identification de cet objet (fig.4). L'appartenance de cet élément à une jatte à bords festonnés est néanmoins avancée par l'auteur. Si cette interprétation était fondée, l'exemplaire de Maniviele représenterait la découverte la plus méridionale connue à ce jour. Ces récipients, dont l'utilisation reste imprécise, sont en effet assez bien représentés dans le nord de la France ainsi qu'en Belgique.

Une jatte carénée à pied annulaire, seule forme archéologiquement complète relevée sur le site, est un des indices marqueur chronologique (fig.3). L'absence d'amphore pour les importations ou de certaines caractéristiques morphologiques pour ce qui concerne la céramique indigène, - pas de coupes couvercles et rareté des cordons sur les vases pourtant bien représentés au premier âge du Fer - sont des indications pertinentes qui nous permettent de dater le site au IV^e siècle avant notre ère.

L'utilisation des meules plates est également un critère d'ancienneté, sachant que l'emploi de la meule rotative qui fait son apparition vers le IV^e – III^e siècle av. J.-C. en Languedoc occidental et central ne se généralise qu'au II^e siècle av. J.-C.

Le corpus céramique recueilli sur le site est peu documenté dans la région pour cette période de La Tène ancienne. La production céramique est comparable à celle de la gaule interne et soulève donc des questions de nature historique et culturelle qui sont liées à la typo-chronologie de l'échantillonnage. En effet, des comparaisons extrarégionales se sont imposées pour cette identification.

La découverte remarquable de ce mobilier au faciès laténien bien marqué, en territoire *Volque Tectosage*, constitue dès lors une référence dont il faudra tenir compte dans les réflexions et problématiques à venir sur le sujet. Une certaine concordance est cependant à signaler avec l'horizon d'occupation 2a, 2b de l'habitat du *Cluzel* voisin de quelques kms (Muller, 1979). Comparaisons également relevées avec les sites Aquitains du *Pétréau* à Abzac et des *Grands Vignes* à Sainte-Florence en Gironde (Barraud *et al.*, 1986) et (Sireix, 1989) ou le site de *Saint-Martial-de-Ribérac* en Dordogne (Bolle *et al.*, 1998). Nous signalerons l'existence d'un niveau daté de la même période découvert à quelques centaines de mètres au Nord (Tchéremissoff *et al.*, 2005).

La datation du puits pratiquée sur les bois de cuvelage par dendrochronologie (-24),³ est en contradiction avec l'occupation du site. Le référentiel dendrochronologique étant à créer sur la région pour la période concernée, une nouvelle confrontation des données issues de ce puits, pourrait être tentée dans les années à venir, à mesure que ce référentiel se constituera en région Midi-Pyrénées. Parallèlement, une datation par radiocarbone (C.14) a été programmée.

Le colmatage important des limons alluviaux, avec par endroits, 1,30 de recouvrement dans cette partie de la basse vallée de l'Ariège, rend hasardeuse en surface, toute identification de ces habitats protohistoriques. En l'absence d'aménagements en creux conséquent comme les fossés, ou la concentration de matériaux, leur détection sur ce secteur est quasi nul, aussi bien en prospection pédestre, qu'aérienne.

Bibliographie

BARRAUD *et al.*, 1986 : BARRAUD (D.), CASSEN (S.), SCHWALLER (M.), SIREIX (C.). — Sauvetages archéologiques sur le site du Pétréau à Abzac (Gironde). In : *Revue Aquitania*, tome IV, 1986, p. 3 à 37.

BOLLE *et al.*, 1998 : BOLLE (A.), FOUÉRIÉ (P.), GOMEZ DE SOTE (J.). — Âge du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de « Saint-Martial-de-Ribérac » (Dordogne). In : *Revue Aquitania*, tome XV, 1997-1998, p. 7 à 25.

LELOUVIER *et al.*, 2004 : LÉLOUVIER (L.-A.), BRUXELLES (L.), LAGARRIGUE (A.), ONEZIME (O.) — *Le site protohistorique de Maniviele (Le Vernet, Haute-Garonne)* ; rapport d'évaluation archéologique. INRAP - GSO, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse, novembre 2003. 27 p., 8 fig.

MULLER, 1998 : MULLER (A.). — Le Cluzel (Toulouse Haute-Garonne) du Bronze final au deuxième Âge du Fer. Bilan des fouilles 1968-1987. In : *Revue Aquitania*, tome XV, 1997-1998, p. 27 à 65.

Sireix, 1989 : SIREIX (C.). — Le site protohistorique des « Grands-Vignes II » à Sainte-Florence (Gironde). In : *Revue Aquitania*, tome VII, 1989, p. 7 à 24.

TCHÉREMISSOFF *et al.*, 2005 : TCHÉREMISSOFF (Y.), LAGARRIGUE (A.), MARTIN (H.). — « Canségala », commune du Vernet (31), Des occupations du Bronze ancien/moyen, du Bronze final/premier Âge du Fer et du second Âge du Fer. DFS de fouille-INRAP, 2005.

³ Christelle Bellingard